

Les délais s'allongent pour les règlements d'accidents de voiture

— page B-1

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
MARDI, 1^{er} AOÛT 1978,
94^e ANNÉE, no 72,
48 PAGES, 4 CAHIERS.

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1 75

MÉTÉO

Nuageux avec averse
Maximum: 24
Démari: beau
Détails à la page A 2

économie

L'Hydro emprunte \$500 millions

BAIE JAMES (PC) — A la suite des négociations amorcées en mai dernier, dix banques canadiennes de dépôt ont conclu, lundi, avec l'Hydro-Québec et le gouvernement québécois, une convention de crédit de \$500 millions d'une durée de 12 ans.

D'après la Banque Royale, il s'agit là du financement de capitaux le plus important jamais négocié en dollars canadiens.

Le PSBGM décide de respecter la loi 101

par Andrée LEBEL

Des raisons monétaires ont forcé le PSBGM à revenir sur sa position adoptée en mars dernier. Ainsi, il a été décidé, hier soir, de se conformer à la loi 101. Les élèves qui avaient été admis illégalement l'an dernier seront donc transférés

au secteur francophone et les nouveaux élèves qui voudront s'inscrire au secteur anglophone devront être reconnus éligibles par le ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, les commissaires ont aussi décidé d'en appeler de la décision du juge Jules

Deschênes de la Cour supérieure, jugement rendu le 20 juillet dernier et qui reconnaissait le droit au ministère de l'Éducation de verser ses subsides au prorata des élèves légalement admis.

Le bien-fondé de l'appel a été mis en doute par quelques

commissaires qui jugeaient inutiles de dépenser des sommes supplémentaires pour des frais juridiques puisque le jugement du juge Deschênes était déjà très clair. Néanmoins, l'optimisme des autres commissaires

— Voir PSBGM, page A 6

Chtcharansky serait bientôt libéré

VIENNE (Reuter) — Condamné pour trahison le mois dernier par un tribunal de Moscou, le dissident juif soviétique Anatoly Chtcharansky sera prochainement libéré et autorisé à gagner l'Occident dans le cadre d'un échange de prisonniers, apprend-on mardi de source proche des négociateurs de cet échange.

Anatoly Chtcharansky a été condamné le 14 juillet dernier à trois ans de prison et dix ans de camp de travail pour trahison et agitation antisoviétique.

Le président Carter a personnellement démenti les accusations du parquet soviétique selon lesquelles M. Chtcharansky aurait travaillé pour la C.I.A. (Central Intelligence Agency) américaine.

L'épouse de M. Chtcharansky, Avital, qui faisait campagne aux États-Unis en faveur de la libération de son mari, y a reçu le soutien de la Maison Blanche. Se plaignant d'être «totalement épuisée», elle avait coupé court à son voyage et était repartie pour Israël la semaine dernière. Mme Chtcharansky, qui n'a pas vu son mari depuis qu'elle a quitté l'Union soviétique en 1974, est rentrée en Israël dans l'espoir qu'elle l'y accueillerait dans les semaines qui viennent.

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: A 8 à A 10
— Horaires: A 11
Bandes dessinées: C 7
Décès, naissances, etc.: D 9
Économie: C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?: C 10
Horoscope: C 7
L'auto: B 8, B 9
Le monde: B 10
Mon oeil sur Montréal: A 11
Mois croisés: C 7
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 8 à C 11
D 4 à D 8
Radio et télévision: A 11
Sports: B 1 à B 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3



La libération des huit otages et la capture du ravisseur se sont bien déroulées jusqu'au moment où les gardes de l'ambassade ont commencé à tirer en direction du prisonnier et des policiers.

Deux morts lors d'une prise d'otages à Paris

Un policier français et un agent de sécurité irakien ont été tués hier lors d'une fusillade qui a éclaté contre toute attente alors qu'une prise d'otages à l'ambassade d'Irak à Paris était sur le point d'être réglée sans effusion de sang.

Ce sont les gardes de l'ambassade qui ont soudain ouvert le feu et les autorités policières les ont accusés d'avoir voulu régler leurs comptes avec le terroriste. Ce dernier est un Palestinien dont le frère a été abattu à Londres en février dernier. Les otages ont tous été libérés mais le nombre de blessés s'élève à huit personnes.

Cette prise d'otages s'est produite alors que l'ambassadeur d'Irak devait être reçu en matinée par le président français.

Le film de l'événement: deux hommes pénètrent dans le bâtiment et après avoir demandé à être reçus par l'attaché militaire, ils ouvrent le feu. L'un d'eux disparaît de la scène tandis que des négociations de huit heures s'engagent avec l'autre.

Que veut le terroriste? Il exige un avion pour se rendre à Londres afin de libérer une jeune femme qui a été impliquée dans l'attentat manqué contre l'ambassadeur d'Irak et il veut ensuite gagner Bagdad avant que les otages soient libérés.

Aux dernières dépêches, trois gardes irakiens ont été arrêtés par la police française qui juge que la fusillade a été stupide et incompréhensible.

Dans une première réaction internationale provenant de Beyrouth, on explique le drame par le duel que se livrent l'Irak et Yasser Arafat.

La prise d'otages qui a bien commencé et qui a mal fini fait la manchette de tous les journaux français.

— page B 10



Plus de champ de bataille à la CUM, promet DesMarais II

Pour la première fois depuis sa création en 1970, la Communauté urbaine de Montréal a un représentant de banlieue à sa tête, le maire d'Outremont, Pierre DesMarais II. A moins qu'il ne soit défait lors des élections à Outremont en novembre 1979, M. DesMarais remplira ses fonctions de président de la CUM au cours des quatre prochaines années.

Dès après son élection à la tête de la CUM, M. DesMarais a déclaré qu'il avait le sentiment que «la CUM ne serait plus un champ de bataille». Il faisait allusion aux différends qui ont existé par le passé entre Montréal et les 29 municipalités de banlieue qui forment la communauté.

Le journaliste Marc Doré analyse les implications de cette élection, tant pour la vie sur l'île de Montréal que dans les relations qui sont appelées à exister entre la CUM même et le gouvernement du Québec.

— page A 3

Mesrine, l'idole d'une société

par Jean-Guy DUBUC

— page A 4

Aéroports: chaos et menace

Même si les aiguilleurs du ciel de France mettent fin temporairement à leur grève ce soir, le chaos presque total qui règne dans la plupart des aéroports d'Europe mettra un temps certain à se dissiper. On sait que des centaines de milliers de voyageurs européens et de tous les coins du monde sont retenus à terre en Europe à cause de ladite grève, pour plusieurs depuis samedi dernier. L'effet de cet arrêt de travail des aiguilleurs du ciel de France est très vaste parce que la majorité des vols sur l'Europe doivent nécessaire-

ment passer par l'espace aérien français.

Pendant ce temps, au Canada même, la crainte d'un fouillis semblable commence à se faire sentir pour de bon, plusieurs secteurs d'employés, rattachés à l'aviation, étant en pourparlers syndicaux-patronaux pour le moins ardu. Ainsi en est-il par exemple des pilotes d'Air Canada, des pilotes de ligne du pays et, enfin, du personnel de cabine de la société aérienne nationale.

— page A 6

Construction: Johnson entreprend le ménage

par Pierre VENNAT

Le gouvernement du Québec a décidé discrètement mais résolument de passer à l'action afin d'épurer l'industrie de la construction des éléments indésirables qui s'y retranchent encore, plus de trois ans après la publication du rapport de la commission Cliche.

Le ministère du Travail a confirmé hier à LA PRESSE que le ministère de la Justice, à la demande expresse du ministre Pierre-Marc Johnson, avait donné à un procureur de la Couronne, Me Henry Keyserlingk,

ci-devant de la Commission d'enquête sur le crime organisé, le mandat d'épurer cette industrie.

Me Keyserlingk qui termine actuellement un mandat spécial sur le rôle des procureurs de la Couronne au Québec, devrait s'atteler à la tâche dès août et sera responsable de toutes les poursuites judiciaires, criminelles et pénales, que le gouvernement pourra décider d'intenter suite aux nombreuses enquêtes et incidents des derniers mois dans la construction.

Me Keyserlingk qui, semble-t-il, jouit d'un mandat très large,

aura carte blanche pour décider si ces enquêtes et ces incidents méritent qu'on entreprenne des procédures ou non.

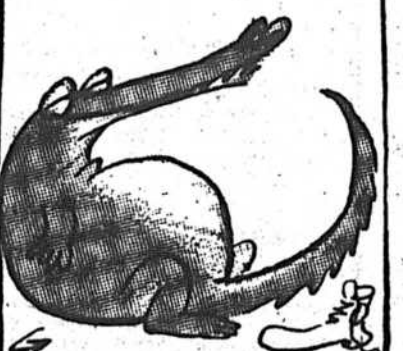
Il aura notamment à scruter les agissements des syndicats de la construction en tutelle, notamment le local 144 des plombiers, afin de voir si des agissements posés par les dirigeants syndicaux mériteraient poursuite ou non.

Il devra s'attarder non seulement à des poursuites pour brutalité, mais également, s'il y a

— Voir CONSTRUCTION, page A 6

LE CHAMPION DE NATATION DE L'OUGANDA NE S'ERA PAS AUX JEUX D'EDMONTON

BURP!



Les chèques de \$85 gagnent le Québec avec «explications»

OTTAWA (d'après CP) — Les contribuables du Québec ont commencé à recevoir par la poste cette semaine un rabattement



M. Sinclair Stevens

d'impôt de \$85 du gouvernement fédéral. Le chèque est accompagné d'une note explicative du ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien.

Dans cette note, le ministre fédéral soutient que «le refus du gouvernement du Québec de participer au plan national aurait privé les Québécois des bénéfices du budget fédéral». «En conséquence, ajoute-t-il, afin de ne pas pénaliser les Québécois, le Parlement a adopté une loi pour compenser les pertes qu'ils auraient autrement subies».

Le critique financier des progressistes-conservateurs fédéraux n'a pas été lent à réagir. M. Sinclair Stevens a qualifié la note d'injuste et de malhonnête qui ne fera qu'envenimer les relations entre les gouvernements fédéral et du Québec. «L'unité canadienne en sera d'autant compromise» de poursuivre M. Stevens.

Pour le critique financier du Parti conservateur, le gouvernement Trudeau n'a pas réussi à accepter le fait que, quels que soient ses sentiments à l'égard du Parti québécois, le PQ est actuellement au pouvoir et qu'il faut traiter avec lui.

Interrogé sur la réaction de M. Stevens, à Ottawa, un porte-parole du ministère fédéral des Finances a dit qu'il ne voyait rien qui puisse pousser à la division ou créer une controverse dans le message qui accompagne les \$85. «Nous avons rédigé ce message pour que les gens sachent pourquoi ils reçoivent cette somme. Nous devions bien cette explication aux contribuables», de conclure le porte-parole fédéral.

Controverse

Cette somme de \$85 fait l'objet d'une vive controverse qui dure depuis plus de deux mois entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

M. Chrétien voulait que le Québec réduise sa taxe de vente en général pour recevoir le remboursement prévu à son budget d'avril. Mais M. Jacques Parizeau, appuyé par les députés de l'opposition, tant d'Ottawa que de Québec, désirait plutôt abolir complètement la taxe de vente dans certains secteurs mous de l'industrie québécoise, tout en recevant le même remboursement.

M. Chrétien décida finalement de rembourser directement les contribuables québécois au lieu d'envoyer directement l'argent au gouvernement du Québec.

M. Parizeau avait reçu l'appui des partis provinciaux québécois et fédéraux lesquels, tout comme lui, s'élevaient contre la manière de faire de M. Chrétien au nom du principe voulant qu'ils s'agisse là d'une immixtion indue du pouvoir fédéral dans un domaine de stricte autorité provinciale.



Le ministre Chrétien

Ils dressent les piquets de grève à Matagami

Les agents de sécurité tentent en vain de bloquer la route vers la Baie James

par Pierre VENNET

Les agents de sécurité de la Baie James ont tenté, vainement semble-t-il, de paralyser le transport par camion vers la Baie

James hier, ce qui aurait eu pour effet de priver le chantier de vitrines et d'en obliger la fermeture d'ici le week-end.

Par ailleurs, les quelque 1,200

préposés à la cuisine et aux cafétéria de la Baie James auront légalement le droit de grève le 11 août, soit la semaine prochaine, mais leurs négociateurs syndicaux n'envisagent pas, pour l'instant, de recourir à cette arme ultime qui aurait pour effet, là encore, d'obliger la fermeture des chantiers.

Affiliés à la CSN, les agents de sécurité, au nombre de 175, se sont vu expulser de la Baie James après avoir déclenché une journée d'étude, samedi.

Hier, à Matagami, ils ont dressé des piquets de grève et, d'après leur porte-parole, avaient réussi à paralyser complètement le transport par camion vers la Baie James.

Ce qui aurait eu pour effet de priver les lieux de nourriture, dès la fin de semaine prochaine.

Théoriquement, bien sûr, la Baie James peut toujours être approvisionnée par avion mais, vu le nombre considérable de gens qui s'y trouvent actuellement (plus de 12,000), cela aurait coûté une belle petite fortune.

Cependant, d'après les porte-parole de la Société d'énergie de la Baie James, s'il est exact que les 175 agents, que l'on a même qualifiés de simples «gardiens», et qui n'ont rien à voir avec la sécurité sur les chantiers proprement dits, ont effectivement tenté de bloquer la route, les camionneurs auraient eux-mêmes décidé de franchir les piquets et quelques heures après le début du piquetage, la paralysie du transport aurait cessé, sinon complètement, du moins assez pour qu'on ne craigne plus de blocus.

Quoi qu'il en soit, le ministère du Travail a convoqué les deux parties à une séance de négociation aujourd'hui, au ministère du Travail.

Les agents de sécurité travaillent en moyenne 72 heures par semaine. Ils gagnent \$5.40 de l'heure pour les 60 premières heures, sont payés à temps et demi ensuite. Ils demandent dorénavant d'être payés à temps et demi après 54 heures.

Par ailleurs, un porte-parole de la CSN, M. Robert Lachance, qui négocie pour les agents de sécurité dans ce dossier, a déclaré que même si la non-présence des agents ne signifie pas que la Baie James vire à sang et à feu, il n'en demeure pas moins que ceux-ci auraient un rôle essentiel de soutien des pompiers et surtout de surveillants des différentes routes afin de s'assurer qu'il n'y a aucun danger d'incendie et que vu leur absence, il se pourrait bien que les assureurs cessent d'assurer les lieux.

Quant aux employés de cuisine, ils négocient avec deux employeurs, Crawley McCracken et J. A. Hubert.

M. Yves Paré, gérant d'affaires de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), qui représente ces travailleurs, ne croit pas que les responsables de la SEBJ aient décidé de retarder la conclusion d'accords parce qu'ils seraient en avance sur l'échéancier des travaux.

Pas plus qu'il ne songe à la grève pour l'instant, d'autant plus que d'intensives séances de conciliation sont prévues du 3 au 9 août.

M. Paré considère en effet que le véritable noeud n'est pas tant la question salariale (les employés de cuisine sont payés environ \$5 l'heure pour une semaine de 45 heures, après quoi ils sont payés à temps supplémentaire. Ils demandent une augmentation horaire de

\$1.50), que toute la conception de la vie syndicale qu'on se fait à la Baie James.

L'Union des opérateurs de machinerie lourde, qui défend, comme le dit son nom, surtout des ouvriers spécialisés de la construction, veut avoir le droit d'avoir un permanent à la Baie James juste pour les employés de cuisine qu'elle représente également. La partie patronale en consent un, mais à ses frais, ce qui veut dire qu'il en coûterait \$100,000 par année au 791, juste pour desservir les cuisiniers. Le syndicat exige qu'on lui fournisse gratuitement gîte et nourriture, tout comme c'est le cas, affirme-t-il, pour les employés membres de l'Association des employeurs de la Baie James.

Broadbent dénonce les projets de la SAE à Panama

OTTAWA (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a demandé hier au gouvernement d'empêcher la Société d'aide à l'exportation de financer des mines de cuivre à Panama.

Dans un communiqué, M. Broadbent a affirmé qu'une telle assistance, d'environ \$1 milliard, ferait perdre des emplois au Canada et nuirait aux exportations de minerai.

«Le gouvernement, a-t-il déclaré, doit cesser de se servir de l'argent des contribuables pour financer des investissements à l'étranger qui nuisent à des emplois canadiens.»

M. Broadbent commentait ainsi une déclaration de M. John MacDonald, président de la SAE, qui exprimait la semaine

dernière l'intérêt de la compagnie d'Etat à aider au développement des mines de cuivre de Panama.

Pour M. MacDonald, d'autres pays vont le faire si le Canada ne le fait pas et il vaut mieux que ce soient les entreprises canadiennes qui profitent de l'action de la SAE.

M. Broadbent a reconnu qu'il fallait venir en aide aux pays en voie de développement, mais il a ajouté «qu'en le faisant en créant des industries à l'étranger qui font une concurrence directe aux nôtres procurant une base fragile au tiers monde, mettaient en péril les emplois de travailleurs canadiens et nuisaient finalement à l'aide canadienne au tiers monde».

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 9 Maximum: 24

Nuageux avec éclaircies et quelques averses

DEMAIN

Beau

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-8	21	Nuageux	Nuageux
Abitibi-Ouest	9	24	Nuageux	Beau
Laurentides	9	24	Nuageux	Beau
Cantons de l'Est	9	24	Nuageux	Beau
Mauricie	8	19	Nuageux	Beau
Québec	9	20	Nuageux	Beau
Lac-Saint-Jean	9	20	Nuageux	Beau
Rimouski	8	21	Averses	Beau
Gaspésie	8	20	Ennuagement	Dégagement
Baie-Corneau	8	21	Averses	Beau
Sept-Îles	8	20	Ennuagement	Dégagement

au Canada

Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Victoria	10	22
Alberta	Edmonton	9	20
Saskatchewan	Regina	7	26
Manitoba	Winnipeg	11	24
Ontario	Toronto	15	25
Nouveau-Brunswick	Fredericton	5	23
Nouvelle-Écosse	Halifax	12	22
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	10	21
Terre-Neuve	Saint-Jean	14	22

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	20	Chicago	17	27	Nlle-Orléans	25	34
Washington	22	31	San Francisco	12	22	Miami	27	32
Boston	16	21						

vers les capitales

Amsterdam	—	28	Londres	—	17	Stockholm	—	27
Athènes	—	29	Le Caire	—	30	Sydney	—	14
Berlin	—	30	Lisbonne	—	22	Tokyo	—	28
Bruxelles	—	22	Madrid	—	23	Tunis	—	22
Casablanca	—	22	Moscou	—	21	Vienne	—	27
Genève	—	20	Paris	—	18	Varsovie	—	27
Hong Kong	—	28	Rome	—	28			

vers les plages

Acapulco	24	32	Bermudes	27	29	Naseau	25	33
Mexico	12	24	Barbade	25	28	Rio de Janeiro	18	22

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		
LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	
Lundi au vendredi	\$1.25	
Samedi seulement	0.75	

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		
par courrier: Canada	13	26
Lundi au samedi	\$35.00	\$70.00
Lundi au vendredi	\$23.00	\$46.00
Samedi seulement	\$12.00	\$24.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS		
par courrier:	13	26
Lundi au samedi	\$52.00	\$104.00
Lundi au vendredi	\$32.50	\$65.00
Samedi seulement	\$19.50	\$39.00

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7303
PETITES ANNONCES	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h)	
	285-6911

AVIS PUBLIC

PROPOSITIONS SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Le mardi 27 juin et le jeudi 29 juin 1978, le Sénat et la Chambre des Communes ont constitué un Comité mixte spécial afin d'étudier les propositions constitutionnelles rendues publiques récemment par le Gouvernement du Canada, et particulièrement l'étude du Bill C-60, projet de loi amendement la Constitution du Canada.

Les organismes et particuliers sont invités à commenter, par écrit, lesdites propositions constitutionnelles. Les mémoires doivent être mis à la poste au plus tard le lundi 2 octobre 1978 et envoyés à l'adresse suivante:

Les copreffiers
Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada
Édifices du Parlement
Ottawa, Ontario
K1A 0A7

Le Comité choisira les témoins, s'il y a lieu, qui seront invités à comparaître oralement devant lui.

COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR LA CONSTITUTION DU CANADA

Les coprésidents
Sénateur Maurice Lamontagne
Mark MacGuigan, député

PUBLIC NOTICE

PROPOSALS ON THE CONSTITUTION OF CANADA

On Tuesday, June 27 and Thursday, June 29, 1978, the Senate and the House of Commons established a Special Joint Committee to examine the constitutional proposals made public recently by the Government of Canada, and particularly, to consider Bill C-60, An Act to amend the Constitution of Canada.

Organizations and individuals are invited to submit written briefs on the said propositions. These written submissions should be received, postmarked no later than Monday, October 2, 1978, by the following:

Joint Clerks
Special Joint Committee on the Constitution of Canada
Parliament Buildings
Ottawa, Ontario
K1A 0A7

The Committee will select the witnesses, if any, who will be invited to appear orally before the Committee.

SPECIAL JOINT COMMITTEE ON THE CONSTITUTION OF CANADA

Senator Maurice Lamontagne
Mark MacGuigan, M.P.
Joint Chairmen

Pierre DesMarais II à la présidence de la CUM

par Marc DORE

Une coalition des votes de la banlieue et du Parti civique de Montréal a porté hier le maire d'Outremont, Pierre DesMarais II, à la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Le même regroupement de suffrages a assuré l'élection du président du comité exécutif de la ville de Montréal, Gérard Niding, à la vice-présidence de la CUM.

Ainsi donc, pour la première fois depuis la création de la CUM en 1970, c'est un représentant de la banlieue qui en dirigera le comité exécutif. Lucien Saulnier et Lawrence Hanigan, tous deux membres du comité exécutif de Montréal, avaient dirigé la CUM durant ses huit premières années d'existence. Et à moins qu'il ne soit défait lors des élections à Outremont en novembre 1979, M. DesMarais remplira ses fonctions de président de la CUM au cours des quatre prochaines années.

Soulignons que, malgré cette

élection, Montréal continuera à contrôler la majorité au comité exécutif de la CUM, puisque sept des douze postes du comité lui reviennent de droit.

RCM et GAM

Tous les conseillers de l'opposition à l'Hôtel de ville de Montréal se sont prononcés contre l'élection de M. DesMarais, soit dit en passant le seul candidat en lice.

Aussi bien les conseillers du RCM que ceux du GAM ont en effet refusé de prendre part à une élection où le seul candidat qui se présente le fait sans programme, alors que sa principale qualité apparente est son lieu de résidence. Rappelons que les maires de la banlieue s'étaient fait, avant l'élection, les partisans du principe de l'alternance, à la tête de la CUM, d'un représentant de Montréal et d'un des leurs.

Le RCM s'est fait particulièrement mordant dans sa critique du maire DesMarais («le style administratif d'Outremont n'est pas mieux que celui de Mont-

réal»), et ce d'autant plus que le nouveau président, qui a prétendu avoir besoin de quelques jours pour prendre connaissance des principaux dossiers avant d'annoncer ses couleurs, était vice-président sous la présidence de M. Hanigan, et donc en principe, au courant des problèmes de la CUM.

Quant au GAM, ses porte-parole ont déploré eux aussi que le candidat ne fasse pas connaître au conseil ses vues sur la CUM. C'est d'ailleurs en inversant ce principe, parce qu'ils connaissent l'opinion de M. Niding sur les problèmes de la CUM, que les deux conseillers du GAM ont voté pour ce dernier à la vice-présidence.

Plus tôt dans la journée, le conseil de Montréal avait lui aussi tenu une assemblée spéciale, pour désigner un remplaçant à l'exécutif au démissionnaire Lawrence Hanigan. C'est le doyen du conseil, M. Adrien Angers, représentant du district de Marie-Victorin et membre du conseil depuis 1954 qui a été le

choix de l'administration Drapeau-Niding. Le mandat de M. Angers à l'exécutif ne devrait toutefois pas être long, puisqu'il semble déjà acquis qu'il ne se présentera pas aux élections de novembre, ce qui aurait guidé le choix du maire Drapeau.

Gouvernement

Même si elle était considérée comme possible, l'élection de M. DesMarais soulève un certain nombre de questions et d'hypothèses, qui sont principalement liées au rôle qu'a joué le maire d'Outremont comme président du Conseil du patronat du Québec. Par ses déclarations d'alors, M. DesMarais s'était identifié comme un adversaire déclaré du gouvernement de M. René Lévesque, aussi bien dans ses mesures sociales que dans ses intentions souverainistes.

Les observateurs se demandent d'ailleurs quel genre de relations le nouveau président de la CUM, la plus importante entité à caractère municipal du Québec, entretiendra avec son répondant à Québec, le ministre des

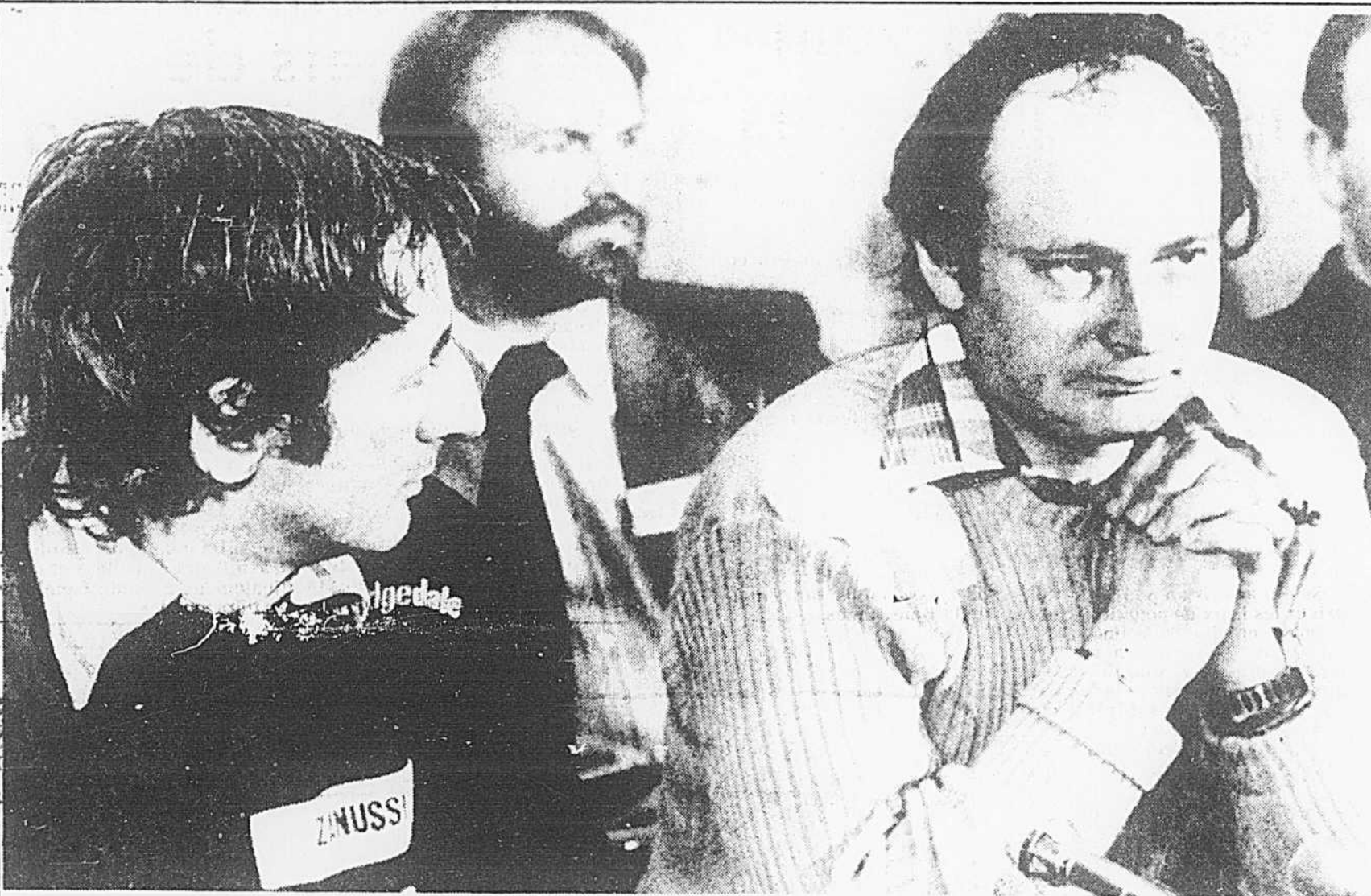
Affaires municipales, qui a déjà un certain nombre de différends avec les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec.

En fait, on se demande dans les couloirs de l'Hôtel de ville, ce qui a pu décider le maire Drapeau à laisser M. DesMarais accéder à cette plate-forme politique privilégiée que constitue la présidence de la CUM, alors qu'il avait la possibilité sinon d'imposer son choix, du moins de dénicher un candidat de la banlieue moins «voyant» politiquement (le maire Marcel Laurin de Saint-Laurent est resté sur la liste des «possibles» jusqu'à la fin).

En tout cas, si le député fédéral de Maisonneuve Serge Joyal, décidait de ne pas se présenter à la mairie de Montréal cet automne, imité en cela par l'organisation libérale fédérale, évitant ainsi une division des forces qui pourrait être néfaste au maire Drapeau, une bonne partie des interrogations seraient résolues, estiment les analystes de l'ombre.



M. Pierre Desmarais II



Tristes, les deux aérostiers Don Cameron et Christopher Davey ont raté l'immortalité par seulement 117 milles.

Un nuage les a empêchés d'entrer dans l'histoire en coup de vent!

BRACKNELL, Grande-Bretagne (d'après UPI) — Des larmes dans les yeux, les deux aérostiers britanniques qui ont échoué dans leur tentative d'être les premiers à traverser l'Atlantique en ballon, ont déclaré hier qu'une mauvaise décision et un nuage trompeur les a empêchés d'entrer... en coup de vent dans l'histoire!

Christopher Davey, 34 ans, et Don Cameron, 37 ans, ont dû se poser dimanche sur l'Atlantique,

à 117 milles seulement des côtes de France, et de... l'immortalité.

Bien qu'ils aient été plus près que qu'il leur fallait de réussir la traversée de l'Atlantique en ballon, les deux aérostiers ont déclaré qu'ils étaient «trop fatigués pour survivre une autre nuit».

Essuyant leurs larmes, ils ont admis qu'ils ont été défaits par du temps inclément, une fente dans leur ballon, plusieurs mauvaises décisions et un nuage trompeur.

Un énorme cumulus

«Nous avons vu cet énorme cumulus s'avancer vers nous et nous pensions qu'il pouvait nous attirer vers le haut et nous pousser vers la côte», a précisé Davey.

«Il fallait alors décider si nous devions jeter du lest, a-t-il poursuivi, et nous laisser porter encore toute une nuit, ou bien nous résoudre à nous laisser tomber en mer».

«Nous étions trop fatigués, a conclu Davey, et nous avons opté

pour la solution facile en espérant que le secours viendrait rapidement».

Ils ont alors été recueillis par le chalutier français «Elsinor» qui les ramènera au port de Concarneau, dans le Finistère.

Les deux aérostiers n'ont cependant pas perdu tout espoir et ils comptent entreprendre une autre traversée si les trois Américains, qui doivent tenter leur chance à la mi-août, échouent dans leur tentative.

Le mystérieux insecte est une petite mouche utile

par Georges LAMON

Le «mystérieux insecte» qui a proliféré ces dernières semaines dans la région des Laurentides s'étendant de Montréal à Québec, y créant tout un émoi, n'est qu'une inoffensive mouche (un syrphidé) dont la larve, au contraire, dévore les pucerons des pousses de sapin qui causent des dommages à ces espèces résineuses.

Cette mise au point a été faite, hier, à LA PRESSE, par un entomologiste du Centre de recherches des Laurentides (Sainte-Foy), d'ailleurs spécialisé dans la tordeuse des bourgeons d'épinette, de triste réputation.

«Il n'y a aucunement lieu de s'alarmer de la prolifération de cette mouche, a précisé M. Paul Benoit, au cours d'une entrevue téléphonique, mais plutôt de se réjouir, car c'est un insecte très utile. Les gens ne s'en font pas outre mesure pour une mouche de maison transporteuse de mi-

crobes, mais pour une petite mouche utile.»

Pour rien

M. Benoit ne comprend toujours pas pourquoi on ait fait tant de bruit autour de cette mouche qu'on retrouve pourtant dans la nature parmi les deux millions d'espèces d'insectes qui y vivent.

Il s'agit dans ce cas-ci d'une mouche qu'on pourrait identifier un peu à une mouche commune de maison. D'une longueur de 3/4 de pouce, ce syrphidé (famille de mouches), elle possède un corps plutôt jaune avec des rayures transversales noires. Sa tête porte de gros yeux et de très petites antennes. Sa principale caractéristique est sa facilité à voler en tout sens à la façon de l'oiseau-mouche.

M. Benoit explique encore la prolifération de cette mouche par le bel été que nous connaissons cette année et, de ce fait, l'infestation des pucerons des pousses de sapin.

Songez-vous à vendre votre maison?



L'idée vous en vient sans doute à l'esprit, de temps à autre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison.

Si l'idée vous vient de vendre votre maison, ayez donc la bonne idée de vous adresser au Trust Royal. Faites appel à nos services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves.



Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

Fillette attaquée dans son lit par un renard rabique

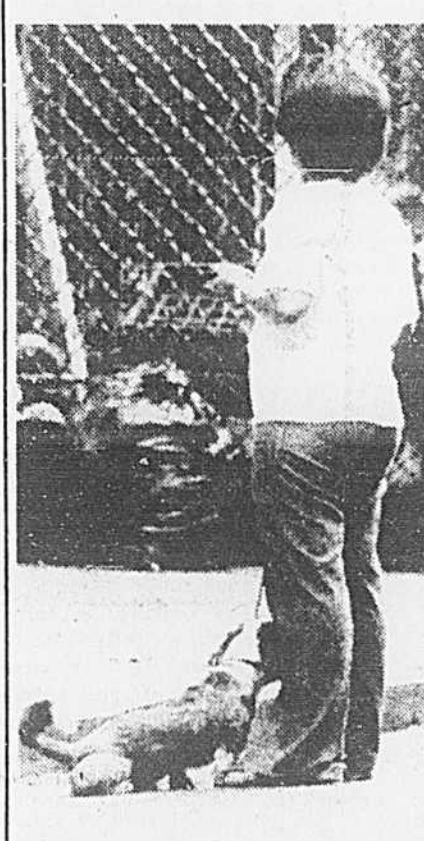
OSHAWA, Ont. (d'après PC) — Un renard présumément atteint de la rage a attaqué une fillette de cinq ans dans son lit, tôt hier, à Oshawa, dans le sud ontarien.

D'après un porte-parole de services de santé de la région de Durham, il est certain à 99,9 pour cent que la bête était atteinte de la rage.

La petite Lorna Morgan dormait dans son lit lorsque la bête s'est précipitée sur elle et c'est son père, M. Clive Morgan qui, appelé d'urgence par le jeune gardien de la maison, a maîtrisé l'animal en ayant la présence d'esprit de l'emprisonner dans un manteau de fourrure.

Le jeune gardien de la maison, David Clark, âgé de 14 ans, a raconté qu'il avait entendu gratter à la porte avant de la maison: croyant qu'il s'agissait du chat des Morgan, il ouvrit: à sa grande surprise, il vit passer à toute allure le renard qui avisa l'escalier, monta à l'étage et se jeta aussitôt sur le lit de la petite Lorna, qui dormait dans sa chambre. Le garçon appela d'urgence les parents qui veillaient chez des voisins.

Quant à l'enfant, elle a subi, à l'hôpital, les soins d'urgence pour égratignures et morsures, et devra recevoir pendant deux semaines des injections abdominales quotidiennes contre la rage.



Un million de New-Yorkais risquent une amende de \$100

NEW YORK (AFP) — Pour près d'un million de New-Yorkais, le 1er août pose des problèmes ménagers: tous les propriétaires de chiens risqueront en effet à partir d'aujourd'hui une amende allant jusqu'à \$100 s'ils ne nettoient pas les ordures de leurs animaux favoris lors de leurs promenades rituelles.

La loi a été votée par les parlementaires de l'Etat pour des raisons hygiéniques. Mais les services municipaux s'interrogent maintenant sur les moyens de la faire respecter. D'autant plus que la métropole américaine compte aussi quelque 400.000 chiens errants.

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Mesrine, l'idole d'une société

Tout le monde parle de Jacques Mesrine, à Paris, à Montréal et ailleurs. Souvent, on affecte de se scandaliser des propos ou des gestes de l'homme. Mais très peu. On cache mal une certaine admiration pour le tueur intrépide, encore prêt à tuer même des innocents, et prêt à mourir sous les balles. Mesrine est devenu un «personnage».

Qui a provoqué cet engouement presque sadique?

D'abord, lui-même. Mesrine compte assez d'exploits uniques pour attirer l'attention. De plus, il a un sens du spectacle exceptionnel. Il a l'art de se mettre en scène. Et il conduit bien son numéro. Il mêle l'insolence aux réflexions sur la justice et l'incarcération. Il s'exprime froidement comme s'il s'était libéré de toute passion. Il ennoblit presque sa profession. Il se sépare des truands pour faire partie d'une espèce d'élite.

Mais pour réussir tout cela, il a besoin de complicité. La meilleure, c'est celle des mass media.

Bien avant que Paris-Match lui accorde sa manchette avec une entrevue exclusive que les lecteurs s'arrachent, la presse française et celle d'ici traitaient bien Mesrine. Il y a longtemps qu'on en a fait un héros, par des photos, des

réécits, des analyses et des reportages. La semaine dernière, ce fut vraiment le bouquet: la rencontre avec un journaliste en plein centre de Paris, où des milliers de policiers le recherchent, constitue une apogée.

Paris-Match avait-il raison de publier une telle entrevue?

Un journaliste a-t-il le droit de se prêter à une telle collaboration?

Mesrine n'est-il pas, finalement, le héros de la presse plus que du public? La presse n'est-elle pas alors coupable de rendre sympathique une image de criminel?

Il est certain que bien des gens vont profiter de l'occasion pour critiquer les journaux et tous ceux qui s'en approchent. Ils condamneront les autres pour se laver hypocritement les mains.

On s'imagine facilement, dans les milieux bien pensants, surtout chez ceux qui assimilent encore mal la culture de masse, que les mass media sont responsables de la transformation de la société. C'est-à-dire que l'on attribue toujours aux pouvoirs des mass media les manifestations nouvelles d'un monde que l'on disait meilleur autrefois.

Bien sûr, les media ont une influence. Autrement, ils ne seraient pas des agents de culture,

ce qui serait désastreux pour tous ceux qui trouvent chez eux toute leur culture.

Mais on oublie que les media sont autant, et en même temps, les miroirs de la société. Ils n'inventent pas les comportements, ils les rendent publics. Ils ne font pas l'événement, ils le rapportent. Ils ne disent pas, finalement, qui sont les autres, mais plutôt qui nous sommes. Ils transmettent une image autrefois secrète d'une réalité. Ils donnent aux gens ce qu'ils veulent. Ce n'est pas toujours beau; les gens non plus ne le sont pas toujours.

Mesrine n'est pas une invention de journaliste. C'est un produit de notre société.

Pourquoi intéresse-t-il tellement cette société? Parce qu'elle y trouve une soupape à ses frustrations.

Il y a bien des hommes qui s'identifient à ceux qui osent affronter l'ordre, parce qu'ils sont impuissants dans leur ville ou dans leur maison. Il y a ceux qui se réjouissent de voir la police ridiculisée, parce qu'elle les embête un peu chaque jour. Il y a ceux qui souffrent de ne pas être James Bond et qui se croient supérieurs et méconnus. Il y a les femmes qui n'ont personne à admirer. Ceux qui s'ennuient dans une vie constamment grise, où tout éclair de couleur est un bienfait. Il y a tous ceux qui en-

viennent celui qui, seul, peut résister à plusieurs, celui qui se montre fort, celui qui ne craint pas la mort, etc.

Dans tout cela, il n'y a pas de jugement moral. On s'exempte d'en passer. Sauf sur les journaux, les messagers.

Il n'est pas question d'enlever aux mass media toute responsabilité dans l'espèce de folie qui entoure le personnage Mesrine. Il y a là un sujet à sensation qui remplit d'aise ceux qui font commerce de sensation.

Mais si le commerce fleurit, c'est qu'il a une bonne clientèle. Il suffit de voir où se situent les succès de l'imprimerie québécoise pour voir l'image du peuple québécois. Les reportages sur Mesrine ou autres ne nous font pas autrès que ce que nous sommes; ils disent simplement qui nous sommes.

Les media sont des miroirs. Il faut se le répéter avant de condamner qui que ce soit. Ils influencent une société qui se cherche en ce sens qu'ils disent aux uns ce que pensent les autres. Ils nous manifestent les uns aux autres.

Si vous trouvez regrettable l'attrait qu'exerce le tueur Mesrine, ne vous en prenez pas aux autres. C'est la société qui a fait de Mesrine le héros de ses journées grises.

Jean-Guy DUBUC

Élections à l'automne?

Selon le leader des conservateurs aux Communes, M. Walter Baker, son parti va tout mettre en oeuvre à la reprise de la session pour ralentir les travaux de la Chambre et forcer le gouvernement Trudeau à déclencher des élections générales à l'automne.

On peut discuter de l'apropos d'une telle stratégie, mais, si elle existe vraiment, mieux vaudrait alors pour le gouvernement en appeler le plus tôt possible au peuple. Cela pourrait se faire après la conférence constitutionnelle généralement prévue pour le début d'octobre. On risquerait autrement de perdre un temps précieux en débats stériles et en verbiage préélectoral. La tradition serait d'ailleurs mieux respectée ainsi quant à la durée normale de nos parlements.

Au surplus, en reportant ces élections au printemps ou au début de l'été 1979 (en vertu de la constitution, elles doivent être tenues au plus tard le 8 juillet prochain), le risque serait grand qu'elles surviennent en pleine période du référendum sur l'avenir politique du Québec. Une telle hypothèse n'a rien de réjouissant.

Certes, le premier ministre Trudeau aimerait bien terminer la phase 1 de sa révision constitutionnelle avant d'appeler le

peuple aux urnes. Mais, cet objectif, pour intéressant qu'il soit, ne doit pas primer toute autre considération. L'échéancier du 1er juillet 1979, de toute façon, n'est jamais apparu très réaliste.

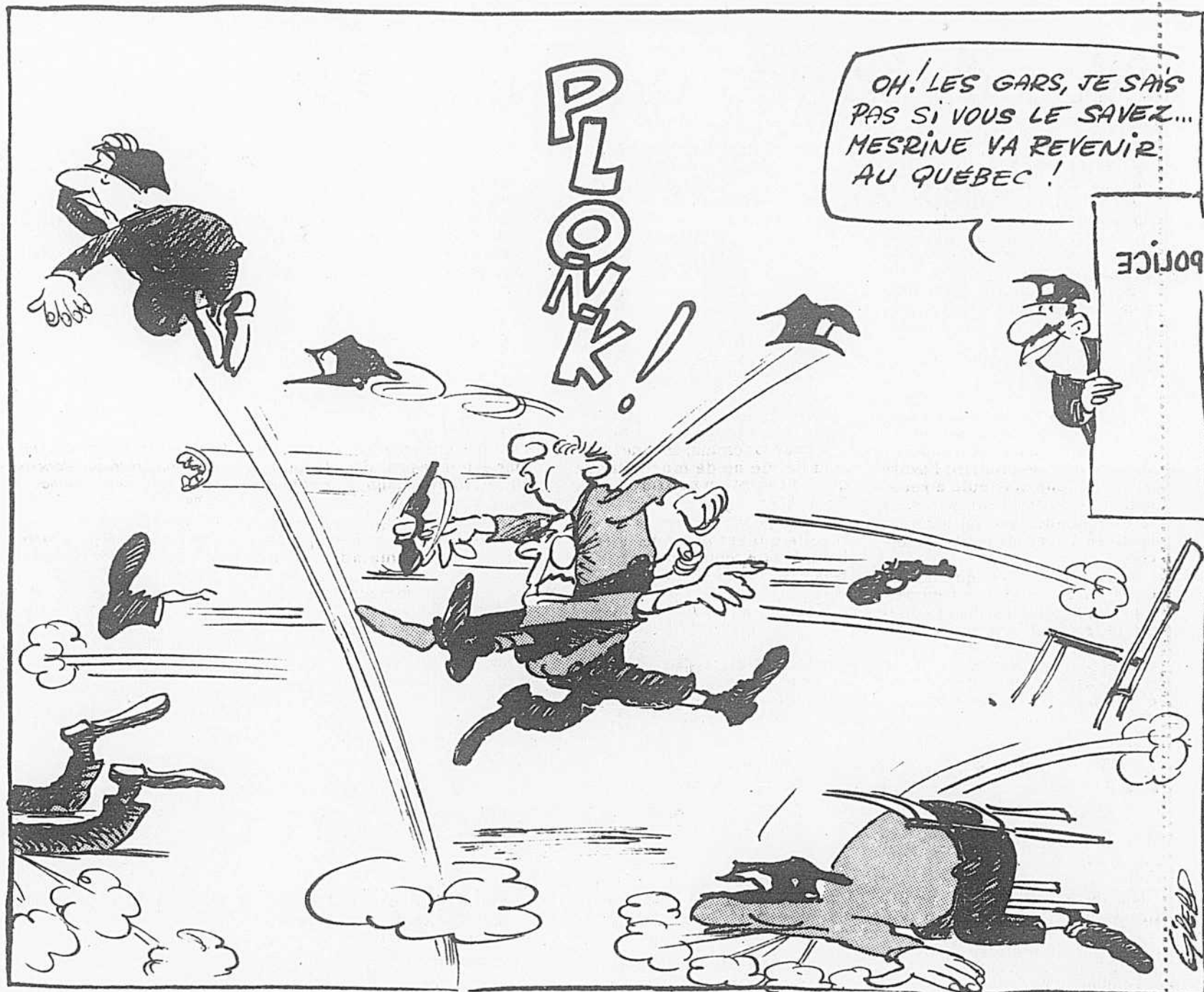
Il faut aussi comprendre que, même si l'on parvenait d'ici là à remodeler les institutions fédérales dans le sens proposé par Ottawa, toute la question du partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux resterait toujours en suspens. Et, en un sens, c'est peut-être la plus importante de toutes.

Il est vrai que, sur ce dernier point, le projet fédéral étale, en substance, les positions d'Ottawa. Mais ce sont des positions de négociation. On ne sait pas tous les compromis que le pouvoir central serait prêt à consentir.

Une élection fédérale pourrait forcer les deux principaux partis à s'ouvrir davantage à ce sujet. Et, en ce sens, survenant avant le référendum, elle pourrait aider les Québécois à se prononcer en meilleure connaissance de cause sur leur avenir constitutionnel.

Une élection fédérale ne saurait porter, bien sûr, uniquement sur la question des relations fédérales-provinciales. Mais, qu'on le veuille ou non, ce thème sera majeur.

Vincent PRINCE



Le radicalisme triomphe encore

Il a triomphé à Khartoum, où quarante-neuf pays membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont tenu son 15e sommet; il a également triomphé à Belgrade, où les ministres de 113 pays non-alignés viennent de clore quatre jours de débats enflammés; enfin, il ne fait aucun doute qu'il se prépare un autre petit triomphe à La Havane où se tient présentement le onzième Festival mondial de la jeunesse.

À Belgrade, les radicaux — c'est-à-dire les Cubains et les pays qui prennent l'Ouest pour le diable — ont réalisé un tour de force qui frise la virtuosité. Ils ont humilié le président Tito, leur hôte et l'un des inspirateurs du non-alignement; ils ont ignoré les appréhensions et les craintes des éléments modérés et ont procédé, tout à leur aise, à la distribution, urbi et orbi, des condamnations d'usage.

Pourtant, les quatre jours de rencontres qui ont précédé la publication du communiqué final avaient été ponctués d'un débat surtout centré sur l'intrusion militaire soviéto-cubaine en Afrique. On a même noté que, pour la première fois, des pays membres du mouvement ont pris le camp socialiste à partie, l'accusant presque ouvertement d'implanter la guerre froide au coeur du con-

tinant, risquant, par le fait même, de transformer le mouvement des non-alignés en une tribune de confrontation idéologique.

Le délégué égyptien n'a pas craint d'affirmer que la présence de militaires étrangers en Afrique ne pouvait que susciter et perpétuer des conflits et des pillages artificiels ayant pour effet de briser l'élan de solidarité et la volonté unitaire des peuples africains.

Se prévalant de son autorité et, surtout, de son expérience, le président Tito y est allé d'une mise en garde précise: «Nous assistons, a-t-il dit, à des tentatives pour établir dans des régions d'importance vitale du monde non aligné — en Afrique principalement — de nouvelles formes de présence coloniale, de soumission à des blocs, de domination et d'influences étrangères.»

Voilà, certes, des remarques lourdes de sens, des arguments qui auraient mérité de retenir l'attention. Pourtant, rien de tout ceci ne transpire dans le communiqué final où il n'est fait aucune allusion aux interventions soviéto-cubaines en Afrique. On a même écarté le parallèle établi par le président Tito entre l'«impérialisme» occidental et l'«hégémonisme» soviétique. Visiblement, on a pris bien soin de

ne pas faire de peine au Grand frère.

Un tour de force, décidément. Les interventionnistes en Afrique s'en tirent sans la moindre remontrance, alors que les condamnations pleuvent naturellement et uniquement sur les pays de l'Ouest. On dénonce sévèrement la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la République fédérale allemande, Israël et le Japon: puissances coupables de beaucoup de choses, mais surtout de coopération économique, militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud. On demande au Conseil de sécurité de l'ONU d'étudier l'application à l'Afrique du Sud d'un embargo pétrolier pour violation des sanctions économiques des Nations unies contre la Rhodésie.

À Khartoum, les débats avaient également porté sur les dangers que l'intervention soviéto-cubaine fait courir à la cause de l'unité africaine. De nombreuses voix s'élevaient élevées contre cette intervention, si bien qu'à ce sommet, comme à celui de Belgrade, l'impérialisme occidental n'apparut plus comme le seul «villain» à craindre en Afrique ou ailleurs. On fit valoir qu'il fallait également se défier du colonialisme socialiste — un colonialisme d'autant plus pernicieux qu'il se pare d'u-

ne idéologie réputée dans le vent, mais qui a bien, elle aussi, son petit côté fallacieux.

Certes, le sommet de l'OUA a fait pleuvoir des condamnations sur la France, les États-Unis et le capitalisme en général. Les participants eurent droit aux tremolos des valets des grands, notamment ceux de l'URSS. Mais l'OUA eut au moins la décence de condamner aussi les interventions étrangères en Afrique. Elle a même invité les pays membres à mettre fin, au plus tôt, à tout engagement de nature à contredire la politique de non-alignement du mouvement.

Du sommet de l'OUA, comme celui des non-alignés, une leçon se dégage: les éléments radicaux ont un sens peu ordinaire de l'organisation et des techniques du noyautage. Ils ne forment, en somme, qu'une minorité, et pourtant, ils réussissent presque toujours à faire triompher leur stratégie. Ils crânent et tentent de faire croire qu'ils ont derrière eux la majorité. La stratégie a réussi jusqu'ici. Mais il y a désormais des indices qui nous permettent de croire qu'elle ne réussira pas toujours.

Jean PELLERIN

Lettre

Criminel «dangereux»

Il m'apparaît curieux que l'on colle facilement une étiquette de criminel dangereux dès qu'il y a évocation. Il y a certes des criminels dangereux qui s'évadent mais on a aussi posé cette étiquette à propos d'un détenu attaché au Restaurant Dagiovani et de quelques autres évadés du Centre de détention de Waterloo.

Prenons d'abord le cas de Raymond Sigouin. S'il était attaché au Restaurant Dagiovani avec un gardien c'est qu'il avait bénéficié d'une absence temporaire (Code 26) avec escorte. Or, ce genre de congé est accordé par les autorités de l'institution après étude du cas. L'étude porte d'une part sur la conduite et le progrès du sujet en institution. D'autre part, cette étude vise aussi à évaluer le risque que constitue un tel congé. Si Sigouin était apparu un criminel dangereux aux yeux des autorités de l'institution il n'aurait jamais obtenu ce congé avec escorte. Une heure après son «évasion», il était étiqueté à la face de la population comme criminel dangereux. Mais qui donc colle cette étiquette à Sigouin? L'institution avouant ainsi qu'elle a mal jugé son homme? La police se fiant uniquement à la feuille de route sans tenir compte de

la conduite et du progrès de Sigouin en institution? Les journalistes rapportant la nouvelle uniquement pour la dramatiser un peu plus?

Je ne connais pas Sigouin, il est possible qu'il soit effectivement dangereux mais la question n'est pas là pour l'instant. Le concept de dangerosité criminelle est une notion complexe et il y aurait lieu d'être très prudent avant de l'accorder trop facilement à tous les individus qui s'évadent.

Mon second commentaire touche les «criminels dangereux» évadés de Waterloo. Quand on connaît le caractère «d'institution à sécurité minimum» de cette institution, on s'étonne à première vue que l'on y détienne de dangereux criminels. Une sélection rigoureuse y est faite et seuls des individus présentant une faible dangerosité criminelle y sont envoyés. Là encore, je m'interroge à savoir comment subitement ces gens deviennent des criminels dangereux du seul fait de leur évocation? Leur colle-t-on une réputation à laquelle on souhaiterait qu'ils s'identifient et agissent en conséquence?

Gilles Lachance,
criminologue

Avortement

C'est à la femme de juger

Les évêques et les adeptes du mouvement pour le respect de la vie doivent être scandalisés en voyant le chiffre des avortements autorisés au Canada l'an dernier, soit 57,564. Je ne comprends pas leur forme d'amour de la vie. Pourquoi ne s'émeuvent-ils pas des 30,000 enfants qui se promènent d'un foyer à l'autre à longueur d'années, ou de ceux qui vivent dans les rues et dorment sur les trottoirs à Calcutta par exemple?

On ne subit pas nécessairement un avortement parce qu'on ne veut pas l'enfant. Cela peut être parce qu'on ne peut vraiment le mettre au monde parce que malade soi-même, parce qu'on ne peut donner le minimum vital aux plans physique et moral, ou qu'on n'a pas les forces nécessaires pour mater un enfant qui nous arrive par surprise comme cela se produit même quand on pratique la contraception. Seules la femme et sa conscience sont juges de cet

acte, car, à ce que je sache ni les évêques ni les adeptes du mouvement pour le respect de la vie ne récupèrent les enfants dont une femme en toute conscience ne peut s'occuper. Le jour où la société pourra prendre soin de ces bébés, peut-être les femmes les mettront-elles au monde. Mais la société a peine à loger, nourrir et éduquer les enfants présentement abandonnés.

Et que penser de celle qui ne peut se résigner à mettre au monde un enfant malade ou handicapé? Elle manque d'amour? Feriez-vous mieux, vous autres, les grands juges? Prendre soin d'un handicapé physique ou mental n'est pas donné à tous. Même que peu de gens, même ceux dits de bonne volonté, en parole, sont impuissants ou inintéressés au sort de ces malades et de leurs familles.

Il y a de nombreuses jeunes filles qui gardent leurs bébés maintenant. Beaucoup se réjouissent car bébé né, pour beau-

coup, veut dire respect de la vie. Mais allez-y voir au bout de quelques années chez certaines. Elles ne peuvent assumer cette responsabilité tant au point de vue psychique que bêtelement matériel, et elles abandonnent leurs rejetons. Toutes ne sont pas appelées à mener le petit de l'homme à sa maturité comme tous ne sont pas appelés à devenir prêtres par exemple.

Et c'est là le vrai péché. On ne s'improvise pas mère parce qu'on a la capacité biologique de faire des enfants. Il y a des femmes qui n'aiment pas, même détestent les enfants. A-t-on idée d'obliger ces femmes à mettre au monde des enfants? Ces pauvres petits sont négligés, bafoués, maltraités, torturés et abêtis, et vous allez me parler d'amour. C'est abominable de faire des enfants parce qu'il faut bâtir un peuple de fidèles ou de chair à canons. Si tous les bébés du monde étaient désirés et aimés, la planète entière changerait de

visage. C'est vrai que la famille est la base de la société, mais il faut des familles saines pour bâtir une société également saine.

Allez visiter les prisonniers et plusieurs d'entre eux vous diront qu'ils n'ont pas été aimés, qu'ils ont été mis à la rue dès le jeune âge. Allez voir certains malades mentaux et ils vous diront qu'ils ont toujours été rejetés et se sont réfugiés dans un monde irréel moins douloureux.

A tous ceux qui connaissent la signification du mot vie, qui est «ETRE» et non «EXISTER», je dis: mettons-nous ensemble et bâtissons une société qui crée et procréée dans l'amour. Cessons de plonger nos enfants dans une misère qu'ils n'ont pas demandée (Je respecte les différentes croyances à ce sujet). Il n'y a rien de pire que de ne pas être aimé.

Marie-Andrée L'HÉRAULT
Chomedey, Laval

Nos évêques ont bien parlé

Nous, soussignées, femmes de la majorité silencieuse, appuyons la déclaration des évêques du Québec, faite par leur porte-parole le cardinal Maurice Roy, et adressée au premier ministre René Lévesque au sujet de l'avortement.

Nous répondons à notre tour aux récentes publications parues dans les journaux des critiques agressives vis-à-vis des évêques nous ont paru regrettables.

La question de l'avortement provoqué est une question qui ne peut, en aucun cas, se régler par un sondage ou un référendum. D'autre part, le ministre Lazure n'a-t-il aucun scrupule à recevoir de l'argent d'Ottawa, pour faire appliquer une loi fédérale destinée à tuer les petits Québécois?

Contrairement à ce qu'essaient d'insinuer toutes ces femmes soi-disant «libérées», dont celles du RAIFF (voir communiqué du Devoir du 8-7-1978), les évêques se mêlent précisément de ce qui les regarde, comme nous tous d'ailleurs, catholiques ou pas, en

rappelant dans leur lettre le respect de la vie, même celle embryonnaire mais réelle. Ces femmes utilisent mal à propos leur hargne vis-à-vis des évêques, et nous ne voyons pas pourquoi, étant célibataires, ils n'auraient pas le droit de s'élever contre l'avortement provoqué. C'est un peu comme si quelqu'un reprochait à son médecin de vouloir lutter de toutes ses forces contre la tuberculose, alors que ce médecin n'est pas tuberculeux lui-même...

N'oublions pas que l'avortement, bien plus pour le foetus que pour la femme, est une question de vie ou de mort. Quelle que soit l'option politique d'un Etat, l'Eglise a le devoir et le droit de nous rappeler la loi naturelle qui est un appel à tout homme et à toute femme, à respecter la vie de l'enfant non encore né.

En cela, nous, mères et femmes chrétiennes de la majorité silencieuse, nous félicitons le cardinal Maurice Roy, parlant au nom des évêques du Québec, pour s'être manifesté de nou-

veau dans ce débat si douloureux de l'avortement.

Si la position des évêques catholiques est basée sur la loi divine et la morale naturelle, nous, en tant que femmes, voulons affirmer que notre opposition à l'avortement est fondée en plus sur l'amour de la vie, soit l'amour de l'enfant: le plus faible parmi les humains, le plus beau, le plus digne de respect, quel qu'il soit. Et qu'on ne vienne pas nous parler de ces cas malheureux où des mères détestent leur enfant et le brutalisent, voire même le tuent. L'avortement n'est pas une solution, soi-disant pour éviter ces cas dans le futur, car ces mères indignes sont bien plus à plaindre. Ce qu'il faut faire, et ici l'Etat a un rôle à jouer, c'est de soigner ces femmes déséquilibrées et malades, et de s'occuper activement de ces pauvres petits mal aimés, et non pas de tuer les foetus. Nous considérons également que la haine de l'enfant chez ces quelques femmes soi-disant évoluées, quelle que soit la condition sociale où elles se trouvent, est une

maladie affreuse de notre époque et qui nous dévalorise en tant que femme.

Nous sommes faites pour la vie et pour l'amour: voilà notre fierté et notre bonheur. Femmes du Québec, ne nous laissons pas impressionner par ces oiseaux de malheur, qui veulent semer la mort, c'est-à-dire l'avortement, car l'insupportable misère des femmes, c'est de tuer son enfant.

Ont signé cette lettre:

G. Laret, Québec, Lynn Breton, Bernières, Monique Robertson, Québec, Madeleine Germain, Ste-Foy, Mme André Lecours, Ste-Foy, Suzanne Vandal, Limoilou, Mme Roger Tremblay, Québec, France Payeur, Orsainville, Marie-Blanche Bolduc, Québec, Mme P. E. Guay, Ste-Foy, Mme Rosaire Beaumont, Ste-Foy, Mme Aimé Petitclerc, Ste-Foy, Marguerite Savard, Québec, Mlle Cécile Savard, Québec, Eva Dery, Québec, Mme W. J. McBrath, Québec, Suzanne Bernier, Québec, A. Lacasse, Laura Savard.

Et le respect dû à la femme?

M. Jean-Guy Dubuc
Editorialiste
La Presse

A la lecture de votre éditorial du 6 juillet dernier, «L'intervention du cardinal Roy» un espèce de malaise m'envahit. Je n'arrive pas à expliquer la rigueur et le sérieux de votre façon d'élucider un sujet «où tout a déjà été dit», selon ce que vous écrivez vous-même.

Comment pouvez-vous aborder l'idée des valeurs fondamentales «du droit à l'accueil, au respect, à l'assistance pour tout être humain», en les enfermant toujours dans le cadre primitif de leur «stade de développement»? Faut-il utiliser de grands mots pour vous faire comprendre que le problème de la planification familiale n'a légèrement pas le même aspect qu'il pouvait avoir au temps de nos grands-mères? Pourquoi vous servez-vous

encore de ces si touchantes expressions «droits et respect de la vie» afin de faire croire aux gens qu'actuellement le vrai débat de fond a «bafoué» ces règles fondamentales à des fins politiques, idéologiques, voire même égoïstes, alors qu'il s'agit là d'une question essentiellement et profondément humaine.

Vous savez, ça ne prend pas tellement de génie pour observer et accepter l'évolution d'un contexte et d'une mentalité sociale. Pourquoi, donc, vouloir entraver celle-ci, alors qu'on aime tellement profiter de tout ce qui nous a apporté le déblocage d'une certaine Révolution tranquille, pour ne citer que cet exemple. Il s'agit simplement de jouer franc jeu pour acquiescer un peu «d'ouverture d'esprit». Ce que réclame justement une évolution de mentalité qui se veut profitable à toute la collectivité, si elle

désire arriver à une harmonie constructive.

Le sens que vous donnez à votre «respect de la vie» relève d'une mentalité coloniale dans la mesure où vous excluez toute la dimension d'un respect mutuel des droits et des possibilités humaines des femmes et des hommes, que l'on tente ardemment de faire comprendre aux gens. Ce n'est pas avec des propos tels «il appartient à l'Etat de légiférer pour la protection des valeurs vécues par un plus grand nombre» qu'un résultat risque d'arriver. Je vous fais grâce d'assez d'intelligence pour vous croire incapable de voir des réalités sociales qui demanderaient un certain «ajustement» de votre idée du respect de la vie.

Vous n'êtes pas sans ignorer les taux sans cesse croissant de viols et d'abus physiques dont

sont victimes celles qui ne «respectent pas la vie», voulant se faire avorter parce qu'elles auraient elles-mêmes usé de leur propre jugement, face à une situation très pénible. On n'a qu'à mentionner le marasme dans lequel vivent 160,000 familles monoparentales dont la personne à charge est une femme et où plus de la moitié d'entre elles gagnent un salaire inférieur au seuil de pauvreté...

(...)Alors, avant de proposer au premier ministre de poser la question de l'avortement par référendum, pourquoi chacun ne se demanderait-il pas: est-ce que les femmes (qui sont déjà en pleine vie) ont le respect et les droits qui leur reviennent en tant qu'êtres humains «à part entière»?

Mireille CHIASSON
(étudiante)
Terrebonne

A propos d'un article sur la revue FORCES

La Direction et les collaborateurs de la revue FORCES ont pris connaissance avec le plus vif intérêt et la plus grande satisfaction de l'excellent article de M. Jean Pellerin dans le Cahier des Arts de LA PRESSE, du samedi 22 juillet 1978. Les éloges du travail exécuté pour le numéro spécial de la revue consacré aux fêtes du Québec et de l'Amérique française ont été particulièrement appréciés par les auteurs et les artisans de cette publication et ceux-ci ont été sincèrement touchés par ce témoignage sur la qualité de leur travail.

Le crédit de ce succès doit cependant revenir à la Société d'édition de la revue FORCES, et non à l'Hydro-Québec, car la revue FORCES n'appartient plus à l'Hydro-Québec depuis près de quatre ans, même si, à la suite d'un règlement à l'amiable, elle a été autorisée à y conserver un local dans un édifice

annexe. La revue FORCES, en effet, n'est plus la propriété de l'Hydro-Québec depuis la fin de l'année 1974 et le président de l'Hydro, de cette époque, avait annoncé publiquement dès le début de janvier 1975 sa décision de s'en séparer pour la remettre à l'entreprise privée. (Voir LA PRESSE du 4 janvier 1975, page A-8, article sur six colonnes de cet événement, par Lysiane Gagnon).

Depuis cette date, FORCES est devenue la propriété d'une société indépendante, la Société d'édition de la revue FORCES, ainsi que l'indique la page de notre sommaire. Cette société sans but lucratif fut créée sous la présidence de l'éminent universitaire Jean-Charles Bonenfant, grâce à l'intervention du ministre des Communications d'alors, M. Jean-Paul L'Allier, et avec le concours de personnalités connues du monde des af-

aires et de l'édition qui siègent à son conseil d'administration. Cette société reste fidèle aux objectifs de base de la mission de service public de FORCES: publier une revue de documentation économique, sociale et culturelle sur le Québec et assurer la promotion du Québec en Amérique et à l'étranger. Comme par le passé, c'est le directeur de la revue qui décide du contenu de chaque numéro et qui est le seul responsable devant le Conseil d'administration du choix des articles, des thèmes et des collaborateurs, ainsi que de la présentation graphique.

Depuis qu'elle relève de la nouvelle société, la revue FORCES a cessé de faire figure aux yeux du public d'une revue de compagnie — ce que pourtant elle n'était pas — pour devenir une publication diffusée par voie de ventes chez les dépositaires et

d'abonnements, et commençant à servir de support à des annonces publicitaires de prestige, comme c'est le cas dans le No 43.

La revue FORCES s'est donnée en effet comme objectif de rester une publication de haute qualité au service du Québec. Ce n'est pas un mauvais calcul, notre numéro spécial le prouve. C'est l'occasion pour FORCES d'exprimer sa gratitude au ministère des Affaires culturelles qui a soutenu ses efforts depuis deux ans, FORCES ayant conservé l'obligation d'assurer un certain nombre de services de presse aux milieux gouvernementaux, universitaires, culturels et aux médias du Québec et d'une centaine de pays à l'étranger.

Jean SARRAZIN,
Directeur,
FORCES

En vrac

Merci, M. Drapeau

M. Jean Drapeau,

Je tiens à vous féliciter et vous appuyer fortement pour la décision que vous avez prise, il y a quelque temps, d'ouvrir au public l'ancien golf municipal situé rues Viau et Sherbrooke.

C'est un parc pittoresque et enchanteur dont les espaces verts nous plongent dans le charme et la tranquillité d'une campagne, en plein cœur de la ville. Comparable à la montagne, il est considéré comme un lieu de repos pour tous ceux qui ne peuvent s'éloigner de la ville durant la période estivale.

Monsieur Luc Brien, golfeur professionnel réputé au Québec, critiquait dimanche dernier, à la télévision, votre décision d'avoir aménagé ce terrain de golf en parc public qui, à son avis, était plus ou moins fréquenté par la population montréalaise. Je sympathise beaucoup avec les golfeurs qui ont perdu un si magnifique site pour pratiquer leur sport, cependant il aurait été injuste envers la masse de la population de Montréal, de laisser ces espaces verts à une minorité privilégiée. Et que penser des cyclistes qui s'en donnent à cœur joie sur une trop courte piste. Peut-être, y aurait-il lieu d'en ajouter une qui ferait le tour complet du parc?

Serge RUFANGE
Ville d'Anou

Les aléas d'un footballephile

M. Jean Beaunoyer,

Pour faire suite à votre article de jeudi dernier sur le match des Alouettes contre Toronto, je ne vous surprendrai pas en vous disant que j'y ai rencontré du monde; mais le problème, c'est qu'ils étaient assis à notre place (nous étions 4) et que, fait troublant, ils avaient les mêmes billets que nous!

Dû à ce hasard des choses, je me rendis au niveau 300, laissant mes amis regarder le match (qui débutait) debout. A ce niveau, je devais trouver «l'information», un kiosque vert, d'où l'on me donnerait de nouveaux billets. Malheureusement, personne ne connaissait l'emplacement de ce kiosque, et comme me disait un placier à qui je demandais ce renseignement: «Nous, on nous a donné une job comme placier et on ne nous a rien dit de plus.»

Mais j'ai finalement découvert tout seul le kiosque (c'est, paraît-il, tout un exploit). Ce «centre d'information» ne possède même pas une inscription quelconque et la préposée au billet qui avait été «parkée» là

avait bien raison d'être dans tous ses états, car il y avait plusieurs autres cas dans mon genre. «Et puis, m'avoua-t-elle, c'est la première fois que je travaille pour les Alouettes. Mais, continua-t-elle, en dix ans de travail avec les Expos ça ne m'est jamais arrivé.»

J'ai finalement reçu de nouveaux billets. Quand je suis arrivé au niveau 700 (où étaient mes amis), je n'ai pu que constater que les Alouettes menaient 7 à 0 et que le premier quart était terminé. Tout ça pour vous dire M. Beaunoyer, qu'effectivement il y avait «du monde à rencontrer!».

Jean CHARBONNEAU

NDLR — Alouette, gentille alouette, alouette je t'y plume-rai...

Pas de presse francophone

Le 9 juillet dernier, le projet Genèse a organisé une fête communautaire à Côte-des-Neiges qui a réussi à rejoindre les divers groupes ethniques dans le quartier. Le programme de musique québécoise, juive et noire a attiré plus de 1500 personnes — une foule qui a commencé à se parler et à danser ensemble dans la rue.

Le tout a été présenté gratuitement, grâce à la générosité des musiciens et de beaucoup d'autres qui nous ont offert leur expertise. Malheureusement, puisque la presse francophone était absente, tout en étant invitée, leur contribution a passé sans reconnaissance publique.

Le projet Genèse, au nom des gens de Côte-des-Neiges, aimerait donc par la présente remercier tous ceux qui ont participé à la fête...

Jim TORCZYNER
Président
Projet Genèse

N.D.L.R.

LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lecteurs des lettres», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

À LA DEMANDE GÉNÉRALE NOUS RÉPÉTONS CE SPÉCIAL

25% de rabais pendant 7 jours

Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

TERMES FACILES — PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTÉRÊT NI FRAIS D'ADMINISTRATION

FENÊTRES D'ALUMINIUM ÉTÉ — HIVER MORRIS MODÈLE 1978 EN 6 COULEURS FINI EMAIL CUIT

VERRE TREMPÉ

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION

GARANTIE MORRIS depuis plus de 53 ans... 5 ans contre matériel défectueux

FENÊTRES COULISSANTES CHOIX DE 6 COULEURS FINI EMAIL CUIT

5% jusqu'à 7% d'épais

ESTIMATION GRATUITE 382-6811

Téléphone SOIRS, 1^{er} et 2^{es} fins de semaine 737-1960

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS Anciennement sur Côte-de-Liesse. Maintenant à un seul endroit. 9170, boul. Saint-Laurent 3 rues au nord du boul. Métropolitain

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

Wm MORRIS & FILS LTD

Jean SARRAZIN, Directeur, FORCES

C'est le chaos le plus total qui règne dans les aéroports d'Europe

PARIS (D'après AFP, AP et Reuter) — C'est le chaos le plus total dans les aéroports d'Europe, depuis samedi, des centaines de milliers de voyageurs étant bloqués par la grève du zèle des contrôleurs du trafic aérien français. Toutefois, un espoir de soulagement règne alors qu'il est question que les grévistes reprennent le travail incessamment, même avant la réunion des syndicats au niveau national français prévue pour mercredi. S'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils reprendraient leur grève chaque week-end, d'ici la fin de septembre.

Les contrôleurs aériens français demandent des augmentations de salaires, des horaires écourtés, de meilleurs équipements et un personnel plus nombreux.

On ne prévoit en tout cas guère d'amélioration certaine avant mercredi, date de l'intersyndicale, tant les aéroports sont engorgés.

Vois de nuit

En Allemagne fédérale, le ministre des Transports a demandé aux autorités locales d'autoriser les vols de nuit pour écouler plus rapidement le trafic aérien. Ainsi, à Munich, une trentaine de vols de nuit ont été enregistrés, et presque autant à Dusseldorf. Les interdictions de vols de nuit ont été également levées à Berlin et Francfort.

En Italie, le personnel au sol et quelques pilotes ont lancé un ordre de grève de 24 heures pour jeudi prochain. Selon les responsables des transports italiens, la grève devrait sérieusement perturber le trafic et faire annuler une majorité de vols. Cependant le syndicat en question ne re-

groupe que dix pour cent des pilotes d'Italie.

En Espagne, les lignes Iberia ont annulé la majorité de leurs vols à destination de l'Europe. Des dizaines de milliers de passagers, majoritairement des vacanciers, sont bloqués depuis trois jours dans tous les aéroports. A Palma de Majorque, l'un des principaux lieux de transit de vacanciers européens, on enregistre un décollage au mieux toutes les heures au lieu de 500 par jour en période normale.

En Grande-Bretagne, c'est la cohue avec le stoïcisme britannique habituel. Le ciel est bouché là aussi. Un porte-parole de l'aviation civile a déclaré que la semaine écoulée a été la pire jamais vue.

A Copenhague, les responsables des aéroports ont demandé au gouvernement d'entamer des démarches internationales à la suite de la grève des contrôleurs français.

Mais les contrôleurs danois ont apporté leur appui à leurs collègues français. En effet, le président de l'Association des contrôleurs du trafic aérien danois a estimé que les revendications des contrôleurs français sur la sécurité sont très sérieuses.

Devant l'ampleur de la situation, le premier ministre de France, M. Barre, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il trouvait particulièrement regrettable que les mouvements de grève des contrôleurs aériens interviennent à un moment où tellement d'étrangers et de Français utilisent le transport aérien.



Les voyageurs ont envahi les trottoirs des rues voisines de l'aéroport Victoria de Londres en attendant la possibilité de prendre un vol vers les USA. (téléphoto AP)

...et pareille menace plane sur le Canada

par Pierre VENNAT

Pendant que des milliers de Canadiens et d'Américains sont bloqués dans les aéroports européens à la suite du chaos engendré par la grève des contrôleurs aériens français, la crainte d'un pareil fouillis au Canada continue de se faire sentir:

- à Montréal, des machinistes mécontents de l'entente de principe intervenue entre leur syndicat, l'Association internationale des machinistes, et Air Canada, menacent de «faire sauter» leur exécutif demain soir et ne veulent rien entendre de l'entente en question;

- demain, les négociations entre la société et le personnel de cabine doivent reprendre et les porte-parole de la Canadian Air Line Flight Attendants Association, ont déclaré que si ces pourparlers ne sont pas fructueux, ils entendent obtenir le mandat de déclencher la grève avant la Fête du travail;

- enfin, alors qu'on croyait la grève des pilotes évitée vu qu'Air Canada a consenti à leur restituer le privilège de voler en première classe lorsqu'ils ne sont pas de service, la question revient sur le tapis, et la menace de grève aussi.

Les machinistes mécontents

Ce n'est que dans deux semaines que l'on saura si les machinistes acceptent ou non l'offre patronale mais le mécontentement grondait à Dorval où l'on demandait, en maints milieux, la démission des dirigeants syndicaux.

Selon ce que l'on sait, le personnel d'entretien d'Air Canada, quelque 7,500 travailleurs, aurait accepté par la voix de leurs négociateurs un contrat de 25 mois, rétroactif au mois d'avril dernier, et leur donnant une augmentation totale de 16 pour cent répartie sur cette période.

La démission des dirigeants syndicaux devait être demandée

ce soir lors d'une assemblée à Montréal.

Le personnel de cabine et les pilotes

Le personnel de cabine, quant à lui, demande une augmentation de 10 pour cent, plus un montant d'indexation au coût de la vie, dans un contrat d'un an, rétroactif au 30 juin.

Ce n'est toutefois pas sur les salaires, mais sur deux autres points chauds, les congés-maladie et le maximum d'heures de vol permises, que les deux parties s'affrontent.

On dit qu'Air Canada aurait déjà dressé des plans d'urgence prévoyant que des superviseurs et des membres du personnel à terre remplaceraient le personnel régulier de cabine en cas de grève.

Toutefois, une grève de pilotes, elle, paralyserait complètement les opérations de la société d'Etat.

Selon des sources patronales, les pilotes auraient décidé de

résister à toute tentative de leur retirer leurs privilèges de première classe et ne seraient pas satisfaits de l'entente intervenue qui ne serait valable que pour la négociation en cours.

Nordair

On s'affronterait maintenant sur la fusion de Nordair et d'Air Canada. Alors que le président d'Air Canada a déclaré que les deux compagnies seront opérées séparément, les pilotes, eux, préféreraient que les listes d'ancienneté soient fusionnées, ce qui fait que les pilotes plus anciens bénéficieraient des promotions aux deux endroits.

Si Air Canada réussit à s'entendre, sans trop de problèmes, avec ses machinistes, son personnel de cabine et ses pilotes, elle négociera ensuite avec ses 2,300 vendeurs de billets et préposés aux passagers, membres de la Canadian Air Line Employees Association.

Comme quoi les occasions de conflit ne manquent pas.

PSBGM

suite de la page A-1

a permis l'adoption d'une résolution à cet effet.

S'il arrivait que le jugement soit renversé, le PSBGM pourrait obtenir des subventions d'environ \$3 millions du ministère de l'Éducation pour les quelque 1,600 élèves considérés illégalement inscrits pour l'année 1977-78. Mais un tel jugement ne pourrait aucunement légaliser la politique d'inscription du PSBGM qui était, jusqu'à hier, de respecter le choix des parents en faisant fi de la loi 101.

Le 13 mars 1978, le PSBGM avait résolu d'encourager les «non-éligibles» à s'inscrire au secteur francophone. Devant le refus des parents de se conformer à la loi 101, le PSBGM acceptait ces élèves au secteur anglophone. Or, il semble qu'il faut beaucoup plus que des encouragements pour persuader les parents d'inscrire leurs enfants au secteur francophone puisqu'une centaine seulement l'ont fait. Faisant face à des problèmes budgétaires, le PSBGM ne peut pas se permettre de fonctionner sans les subventions du gouvernement.

La nouvelle politique d'inscription pour l'année 1978-79 a vraiment été adoptée à contre-cœur, après avoir étudié nombre de possibilités. Outre trois

commissaires qui voulaient poursuivre la bataille, les autres ont émis l'opinion que le PSBGM devait accepter la loi 101 qui a été votée par la majorité. «En défilant la loi, nous aiderons le PQ à gagner le référendum», a dit un commissaire.

Les parents présents à l'assemblée n'ont pas manqué de souligner leur désapprobation. Certains ont émis l'opinion que la commission scolaire ne faisait pas face à ses responsabilités et à ses devoirs moraux en transférant au secteur francophone les 1,600 élèves admis illégalement au secteur anglophone l'an dernier. On ne reprochait pas tant aux commissaires leur décision d'hier soir que leur manque de constance.

Enfin, les parents ont ramené la possibilité de ramasser des fonds afin de pouvoir accepter des élèves pour lesquels le gouvernement ne donnera pas de subvention. La présidente du PSBGM, Mme Joan Dougherty a laissé entendre que cette alternative était toujours valable mais qu'il était trop tôt pour en discuter. Elle préfère d'abord attendre la décision de la Cour d'appel afin de clarifier la situation.

Au cours des prochaines semaines, le PSBGM devra mettre sur pied un programme d'expansion pour son secteur francophone afin de pouvoir accommoder tous les élèves déjà inscrits.

CONSTRUCTION

suite de la page A 1

lieu, à des poursuites pour malversation, si jamais cela devait être constaté.

D'après ce qu'on nous a dit au ministère du Travail, il y a déjà plusieurs mois, bien avant sa nomination, que les policiers enquêtent dans divers secteurs de la construction.

Toutefois, toutes ces enquêtes n'ont pour ainsi dire pas abouti devant les tribunaux.

C'est donc à la suite des inquiétudes du ministre Pierre-Marc Johnson et dans le but d'assurer une collaboration complète entre le ministère du Travail et de la Justice, collaboration essentielle à l'épuration de la construction, nous a-t-on expliqué hier, que Me Keyserlingk a été nommé à la tête de ce qui semble une «task force» dans ce but.

Au ministère, on nous a dit que son rôle ne visera pas qu'à regarder du côté des syndicats et, possiblement, d'André Desjardins, mais également de voir les dossiers d'enquêteurs de la Sûreté du Québec qui, l'an dernier, avaient enquêté à l'Office de la construction du Québec, «bien avant la série d'articles du Devoir sur l'OCQ».

S'agit-il d'enquêtes policières sur les mêmes irrégularités à l'OCQ dénoncées par le «Devoir»?

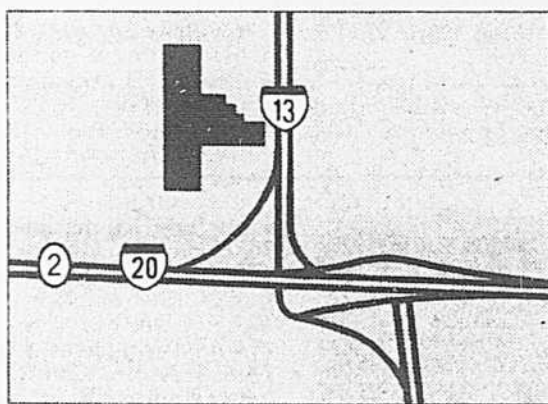
Au ministère du Travail, on n'a pas voulu le dire, ni dire où Me Keyserlingk, qui n'était pas rejoignable hier, portera ses premiers coups, préférant de beaucoup dire que la nomination de Me Keyserlingk devait plutôt être interprétée comme un motif d'espoir pour les ouvriers et l'assurance que Québec est enfin décidé à agir pour épurer les secteurs qui ne l'ont pas encore été.

Mais on nous a dit que les enquêtes des policiers à l'OCQ et les poursuites auxquelles elles pourraient donner lieu sont indépendantes de l'enquête, surtout comptable, confiée il y a quelques semaines au vérificateur général de la province, M. Gérard Larose.

Un des premiers mandats que se verra probablement confier Me Keyserlingk, lorsqu'il aura terminé ses vacances et lorsqu'il aura terminé son mandat actuel, sera de voir si des poursuites sont possibles contre ceux qui ont saboté l'assemblée du local 144, en mai, et ont battu un délégué des tuteurs du 144, M. Bernard Gendron.

Quoi qu'il en soit, Me Keyserlingk, non seulement travaillera en unisson avec les différents éléments du ministère de la Justice et du ministère du Travail, mais également avec les tuteurs que préside Me Gérard Beaudry, et qui sont eux aussi, nous a-t-on dit, «une émanation du gouvernement».

Un terminus flambant neuf des Messageries du CN qui accélérera vos expéditions.



Renseignements: 343-5481

C'est le plus moderne et le plus automatisé du Canada; manutention ininterrompue 24 heures par jour. Acceptera tous vos envois, quels qu'ils soient.

Tarifs: 343-5438, 343-5433

Que votre expédition se fasse par «LTL», Messageries aériennes. Rapidex ou Messageries internationales, le ramassage et la livraison se font à votre porte.

Ramassage: 343-5440

Nos camions et remorques répondent à vos besoins. Et nous desservons plus d'endroits au Canada que tout autre transporteur.

Ventes: 343-5429, 343-5549



MESSAGERIES CN

la «question bretonne» (3)

La Bretagne a subi les inconvénients du centralisme sans en connaître les avantages

LOUIS-
BERNARD
ROBITAILLE
collaboration
spéciale



RENNES — «Toute la bonne conscience a pleuré pour le Biafra, mais personne ne s'est intéressé à la Bretagne», dit l'ancien avocat au procès de l'autonomisme breton. La comparaison est un peu exagérée. Il n'y a ni massacre ni mise en Bretagne: si le niveau de vie est inférieur à celui de la région parisienne, il se compare à celui de bien d'autres régions françaises. La Bretagne n'est pas une «colonie de la France», maintenue à dessein dans le sous-développement. Mis à part un certain mépris parisien à l'égard des «provinciaux», les Bretons ne sont quand même pas victimes de racisme.

L'exil

Alors de quoi est-il question? Tout simplement du fait que, depuis le début du siècle, les Bretons ne parviennent plus à «vivre au pays» et sont condamnés à l'exil. Ce qui explique peut-être cet attachement redoublé au pays. Les cinq départements comptaient trois millions d'habitants au début du siècle; il y en a à peine plus aujourd'hui. Entre-temps, un million d'hommes et de femmes ont quitté le pays. L'hémorragie continue. Les jeunes continuent à partir. «Depuis que j'ai été nommé instituteur dans ce village du Ministère, déclarait l'un des autonomistes au procès, j'ai assisté à deux naissances et à trente-trois décès.»

Ceux qui restent le font au prix de sacrifices: paysans ou pêcheurs, ils doivent abandonner leur métier pour aller en usine, au salaire minimum et dans des conditions de travail inférieures à la moyenne nationale.

Une double tendance — émi-

gration et prolétarianisation — qui n'a pas l'air de vouloir se résorber: la population paysanne (trente pour cent de la main-d'œuvre active) ne peut que diminuer dans les années à venir; la pêche moderne utilisera beaucoup moins de main-d'œuvre; sur le plan industriel, c'est la stagnation ou la régression.

Sous-industrialisation

La Bretagne n'a pas l'exclusivité de ce problème. En dehors de l'axe Lyon-Marseille, du Nord et de l'Est, toutes les régions souffrent de sous-industrialisation. Comme le sud de l'Italie ou l'est du Québec. Un banal problème de pays capitaliste moderne, où le développement au centre se fait au détriment des régions périphériques.

Il se trouve que ce qui passe inaperçu ailleurs est ressenti ici comme une injustice. Ou plutôt: l'injustice confusément ressentie par un paysan du Sud-Ouest (ou un Gaspésien) forcé de s'expatrier, devient ici un drame national, parce qu'elle se conjugue en un sentiment collectif très fort. Et que la Bretagne sait vraiment quitter son pays et pas seulement changer de maison. Et c'est peut-être justement cette menace de l'exil qui renforce le sentiment collectif.

Ce qu'il y a de plus profond sans doute en cette colère malsaine, c'est le sentiment collectif. Que voient les jeunes Bretons? Un pays qui se tue peu à peu et menacé de mort lente, ou alors qu'on défigure et qu'on transforme en zone de tourisme, en région désertique pour camp militaire.

Un traitement colonial?

Dans le camp autonomiste, il existe une thèse fort élaborée — et un peu tirée par les cheveux — selon laquelle la Bretagne a été victime d'un traitement colonial de la part de la France. Jusqu'au XIXe siècle, son économie, fondée sur l'agriculture et le commerce maritime, était florissante. «En 1850, disent les responsables



Depuis le début du siècle, les Bretons ne parviennent plus à «vivre au pays» et sont condamnés à l'exil. Un million de femmes et d'hommes sont partis.

de l'Union démocratique bretonne, nous avions la même population, le même territoire, les mêmes possibilités que les Pays-Bas.» Thèse plutôt contestable: une Bretagne indépendante aurait sans doute connu plutôt un développement à l'irlandaise, c'est-à-dire pas vraiment la prospérité.

En tout cas, il est certain qu'elle a été sacrifiée aux intérêts nationaux. A partir du blocus continental, au début du XIXe siècle, on lui interdit de faire commerce avec l'Angleterre: c'est la fin de sa charte marchande. Le protectionnisme et le nationalisme économiques français la coupent définitivement de l'Angleterre, qui aurait normalement constitué son partenaire national. En contrepartie, elle ne gagne rien: le développement continue à se faire dans l'est du pays. La Bretagne reste un pays agricole, sans implantation industrielle moderne — une réserve de main-d'œuvre à bon marché, ou mieux encore de chair à canon — (il y a eu deux fois plus de Bretons tués pendant la première guerre, toute proportion gardée, que de Français originaires d'autres régions).

Son hypothétique développement, si elle était restée indépendante, est contesté: c'est de toute façon un pays pauvre en matières premières et excentré par rapport au développement européen. Il est vrai qu'avec une volonté politique autonome, elle aurait pu, dès le début, organiser et orienter son développement en fonction de ses intérêts propres, au lieu de subir une politique économique quasiment étrangère. Mais on ne refait pas l'histoire: le «sous-développement» auquel la France a peut-être condamné la Bretagne s'enchaîne aujourd'hui à ce même pays.

Centralisme
Le problème peut être sans issue: d'autres régions peuvent avoir connu un sort analogue, cela n'empêche pas la colère. Même aveugle, même injuste: les Bretons n'ont-ils pas reçu plus de crédit dans les vingt dernières années que toute autre région? Ne doivent-ils pas, malgré tout, leur niveau de vie à leur appartenance à la France? En fait, le débat sur les statistiques ne les intéresse pas. Le niveau de vie, c'est bien charmant, mais si on doit déchirer un pays et le vider de la moitié de ses habitants pour le maintenir, à quoi sert-il? Plus ou moins consciemment, une partie des Bretons s'estime victime à la fois du centralisme de l'Etat français et d'une logique capitaliste sur laquelle ils n'ont jamais eu de contrôle.

Le centralisme, ce fut d'abord cette politique nationale de développement où ils ne trouvaient jamais leur compte. Maintenant que le mal est fait, ce sont de magnifiques programmes technocratiques préparés à Paris et qui planifient, faute de mieux, le développement du pays. Le centralisme, c'est un chemin de fer ultra rapide et efficace sur la ligne Paris-Brest, et soudain complètement désuet et inadapté sur les lignes internes au pays: tout ce qui compte, c'est de relier deux ou trois villes principales à Paris. Sur le plan économique, le centralisme gouvernemental a peut-être ramené quelques usines mais, entre-temps, il avait entraîné les sièges sociaux, les banques populaires, les équipements sociaux de pointe, la vie intellectuelle vers Paris, où tout se décide.

La Bretagne a subi tous les inconvénients du centralisme sans en connaître les avantages. Juste assez de dirigisme pour empêcher un développement autonome: pas assez pour corriger les tendances

à la concentration. Les deux phénomènes se sont au contraire additionnés.

La péréquation

«Nous avons bénéficié de la péréquation, plus tôt que toute autre région française depuis 1960», admet le député socialiste de Quimper. Le problème, c'est qu'en économie libérale les crédits les plus généreux ne suffisent pas à boucher un tel trou. On a payé des entreprises pour s'installer en Bretagne, en général dans la région de Rennes. Mais même au plus fort de l'expansion, la création d'emploi ne suffisait pas à absorber la main-d'œuvre disponible. Avec la crise, on a cessé de parler de développement: on espère au mieux empêcher la régression.

On découvre que les usines implantées récemment sont des «boules de chaînes» — beaucoup de technologie, à faible productivité. Les premières à fermer quand la maison mère réduit sa production. Ou alors des entreprises vulnérables au moindre remous sur les marchés mondiaux, à la merci des suppressions de crédit.

Entre les industries traditionnelles (cuir, textile) en voie d'effondrement, et les usines pirates qui ferment leurs portes après avoir mangé les primes, l'avenir de la Bretagne ne serait pas brillant par ce temps de récession. Les crédits étant insuffisants: il n'y en a même plus aujourd'hui.

Pour pallier à son handicap physiographique, il faudrait un atout quelconque: des matières premières — il y en a, mais en quantité insuffisante pour attirer des investisseurs — ou alors un secteur industriel de pointe vraiment concurrentiel. Ce n'est pas le cas, à une exception près. Les secteurs qui occupent le plus de main-d'œuvre — agriculture, construction, pêche — doivent au contraire réduire leurs effectifs dans les prochaines années.

«C'est vrai, dit Edmond Hervé, le maire de Rennes, que la Bretagne a une économie semi-coloniale, fondée sur la main-d'œuvre à bon marché et l'industrie retardataire. La solution consiste à développer des secteurs vraiment concurrentiels, à produire ici ce qui ne peut être produit ailleurs.»

Il y a d'abord l'agroalimentaire. Malgré l'importance de la pêche et l'agriculture, la transformation est quasiment inexistant: on produit trente pour cent de l'ensemble de l'élevage porcin français, mais presque tout l'abattage et la transformation se font dans la région parisienne.

Autre secteur: l'audiovisuel. Rennes a acquis dans les dernières années une stature internationale: c'est ici que les Russes ont commandé tout leur système de communication audiovisuelle pour les Jeux de Moscou. Un secteur vraiment concurrentiel, appelé à un important développement.

Mais cela suffira-t-il? «Pour enrayer le chômage, soutient Charles Joffelin, ex-député socialiste de Dunan, il faut absolument des emplois dans le Quimper. Il

faut de la part du gouvernement une politique de décentralisation, pour les administrations publiques, pour les sièges sociaux, etc.»

Dans le meilleur des cas, cela permettra de compenser pour les fermetures qui se multiplient: «Si on réussit à obtenir à peu près le niveau actuel de l'emploi, ce sera déjà un miracle», dit-on à la CFP de Rennes. Mais rien n'annonce la création de véritables pactes de développement, ou le fameux «décollage» économique. En fait, la Bretagne pose un problème: la division nationale et internationale du travail lui a déjà tracé son avenir. C'est celui d'une région moins peuplée et tournée vers l'agriculture, la pêche, le tourisme, dotée de deux ou trois pôles industriels, notamment à Brest et à Rennes.

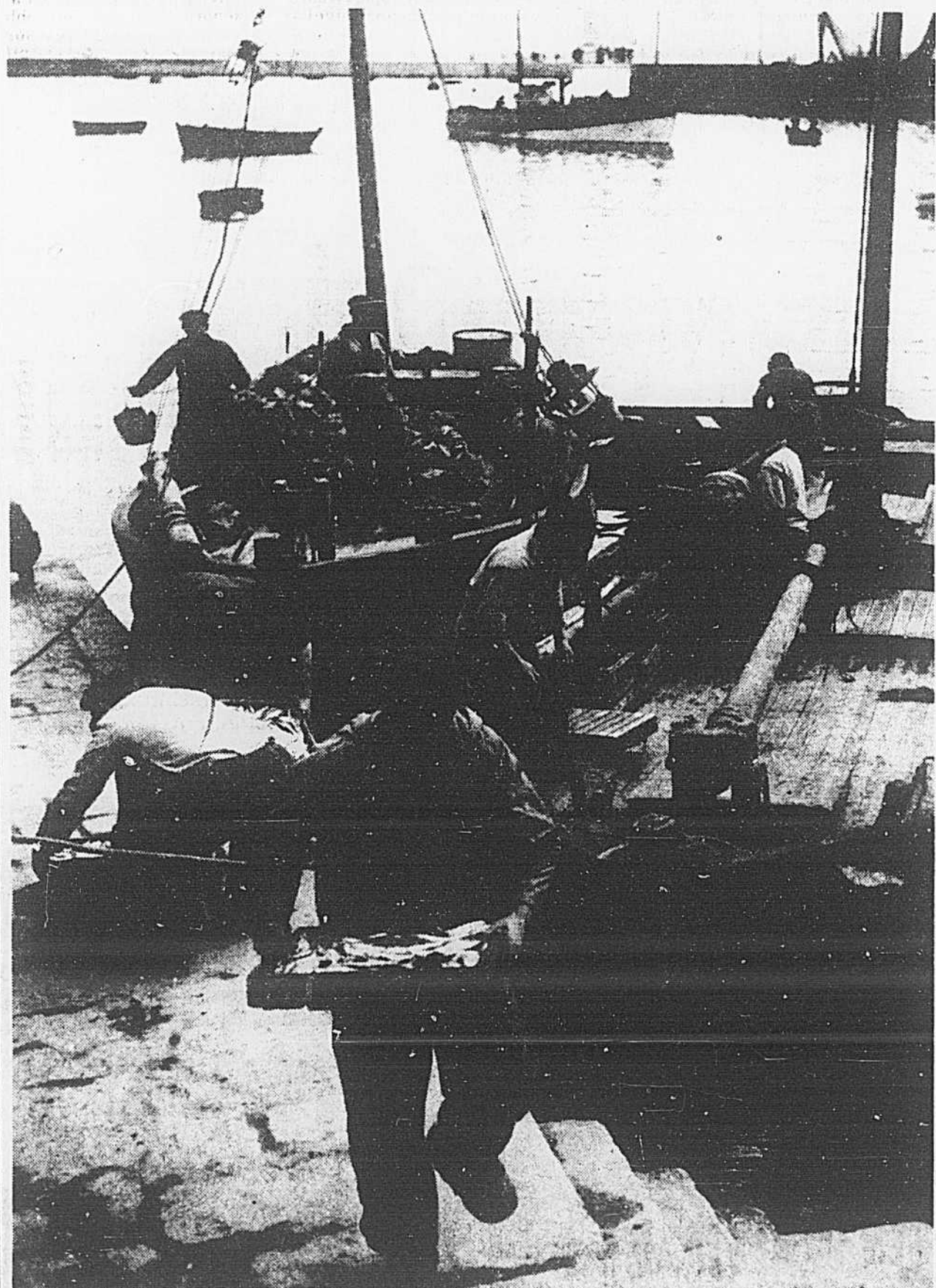
Condamnée à la stagnation?

L'autonomie politique, à ce stade, ne constitue même plus une solution: «il n'y a pas de planification nationale, avec redistribution de revenus, l'écart risque de se creuser encore davantage entre les régions riches et les régions pauvres», ajoute M. Hervé. Evidemment, avec une certaine décentralisation des pouvoirs et de la bureaucratie, ajoutée à une planification qui atteindrait les inégalités de développement, on pourrait limiter les dégâts. On peut se demander si, à moins de recourir à une planification vraiment autoritaire que personne n'envisage, la Bretagne n'est pas condamnée à la stagnation.

Il s'agit peut-être là d'un problème insoluble, dont la solution autoritaire supposerait pour le moins une révolution en France, avec les incertitudes qu'on imagine.

A vrai dire, les Bretons n'ont pas de solution toute faite: ils se révoltent dans l'obscurité contre une situation absurde, une tyrannie du développement-capitaliste. On la subit en Castille ou dans le sud de l'Italie: ici elle se traduit par une petite vague autonomiste et beaucoup de rancœur. Il s'agit peut-être d'une bataille perdue, moins tragique que bien d'autres à travers le monde, mais significative tout de même.

Les Bretons, pas plus que les Corses, ne meurent du sous-développement de leur pays: ils vont travailler en usine et c'est tout. L'Etat français les a privés de leur langue et de leur culture au nom du progrès, estimant-ils. Voilà maintenant que le même progrès les chasse de leur pays pour les expédier dans des banlieues déjà surpeuplées. A ce train, quand on aura achevé la modernisation de la Bretagne, le pays aura disparu, et il ne restera qu'un paysan sur dix à la tête de l'exploitation modèle, quelques pêcheurs, un réseau touristique, deux centres industriels et un grand désert. La Bretagne aura trouvé sa place rationnelle dans l'économie française: mais elle aura cessé d'exister. Drôle de progrès, inexorable, mais qui finit par provoquer la violence.



La pêche est un des secteurs qui occupent le plus de main-d'œuvre mais les effectifs devront être réduits dans les prochaines années.

THEATRE / CRITIQUE

En attendant Charlotte

La Baby-sitter de René d'Obaldia. Mise en scène de Jean Besré. Féclirages, costumes, décor et régie de Jean-Claude Leblanc. Avec Andrée Lachapelle (Elvire), Jean-Paul Dugas (Franklin) et Lénie Scoffie (Soeur Epine du Saint-Esprit). Production du Théâtre de Quat'Sous. A l'affiche au Casino du Manoir Richelieu.

Ciel de lit de Jan de Hartog. Adaptation française de Colette. Mise en scène de Yves-Erik Marier. Décors et costumes de Paul Bussières. Musique de Jean Cloutier. Avec Réjean Roy (Michel) et Léo Munger (Agnès). Production du Théâtre d'été du Manoir St-Castin (Lac Beauport)

par Martial DASSYLVA

La Baby-sitter que le Théâtre de Quat'Sous présente cet été à Pointe-au-Pic dans le comté de Charlevoix est, sans l'ombre d'un doute, l'un des deux ou trois meilleurs spectacles que l'on peut voir en ce moment. A cause de la pièce elle-même, de son ton et de son contenu, qui fait rire subtilement sans assommer ou abrutir, mais également à cause de la qualité de la production et surtout de l'interprétation, laquelle est remarquable, voire exceptionnelle.

Je n'insisterai pas trop sur les caractéristiques particulières de l'humour d'Obaldia. Les calembours les plus surprenants y voisinent les réparties les plus déroulantes pour donner un texte de rien du tout.

Pour tuer le temps

Monsieur (Franklin) et madame (Elvire) ont été invités à dîner chez les Paniquel. Charlotte, la baby-sitter qui doit garder leurs deux enfants, est en retard. Pour tuer le temps, ils causent, ou plutôt ils s'engueulent. Et aux endroits stratégiques, l'un ou l'autre répète les deux vers suivants: Treize ans de vie conjugale.

Mais où sont les feux de Bengale? La gardienne n'arrive pas, les époux s'impatientent. A sa place apparaît Soeur Epine du Saint-Esprit de l'Armée du Salut



Andrée Lachapelle

qui, conformément à sa mission, entreprend de leur annoncer la Bonne nouvelle et de les convertir. Ponctué de citations authentiques ou fantaisistes de l'écriture, le débat, mieux le combat, prend la forme d'une véritable l'un de l'autre, assez contents d'avoir raté le sinistre dîner chez Paniquel.

Même si elle ne retient pas la finale prévue par l'auteur — le décor devrait s'effondrer avec un bruitage de temps d'apocalypse — la production du Théâtre de Quat'Sous, orchestrée corréa verbale, dont Soeur Epine sort perdante. Désespérée, elle s'enfile deux ou trois grands verres de vodka pure et se lance dans une effeuillage effréné qui fait les délices de Franklin et exaspère sa douce moitié.

Elvire met la soeur dehors et les époux tombent dans les bras avec beaucoup de perspicacité par Jean Besré, est interprétée par un trio de comédiens dans une forme sensationnelle: Andrée Lachapelle, dans un emploi familial, sait se renouveler agréablement; Jean-Paul Du-

gas, qui revient au théâtre après une longue absence, se révèle un comédien vigoureux, ayant une autorité et une virtuosité assez singulières, dans le rôle de la bonne soeur, Lénie Scoffie est non seulement crevante mais éblouissante.

Si vous passez par Pointe-au-Pic — et il semble que cette année des dizaines de milliers de touristes s'y soient donnés rendez-vous — et si la pêche à l'éperlan ne vous intéresse pas, l'alternative est toute trouvée: le Casino du Manoir Richelieu. A moins que vous ne trouviez personne pour garder les enfants...

Expérience désastreuse

Les promoteurs du nouveau Théâtre d'été du Manoir St-Castin au Lac Beauport ont été moins chanceux que le Quat'Sous avec leur production de Ciel de lit de Jan de Hartog, qui a d'ailleurs quitté l'affiche dimanche, tel que prévu.

Moins chanceux, en ce sens que la pièce adaptée par Colette qui raconte les principaux moments de la vie d'un couple, Agnès et Michel, n'a pas été défendue avec toute la précision, la compétence et la solidité qu'il aurait fallu.

Je suis peut-être tombé sur un mauvais soir, vendredi dernier, mais Léo Munger y a proposé une interprétation tout à fait exécrable du rôle d'Agnès, les intonations fausses alternant régulièrement avec des jeux de scène indéfendables (le petit sautillonnement de la dernière scène était tout à fait ridicule).

C'était grandement dommage, puisque dans le rôle de Michel, Réjean Roy s'en sortait assez bien, que les décors et les costumes de Paul Bussières ne manquaient pas d'allure et de pertinence, et que la musique de Jean Cloutier était tout à fait d'atmosphère.

MUSIQUE / LA SEMAINE

André Laplante, après Moscou... Joliette

André Laplante, pianiste montréalais de 29 ans, gagnant du deuxième prix au récent Concours international Tchaïkovski de Moscou, est rentré au pays il y a quelques jours et c'est ce soir que les amateurs de musique pourront l'entendre pour la première fois depuis son retour.



André Laplante

photo PC

Le jeune pianiste sera en effet le soliste du concert que présentera l'Orchestre Symphonique de Montréal ce soir, à 20h, à la Cathédrale Saint-Charles-Borromée de Joliette, dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière. En souvenir de son récent triomphe moscovite, André Laplante jouera le célèbre premier Concerto de Tchaïkovski, qu'il avait d'ailleurs exécuté, en finale, à Moscou. Vladimir Jelinek dirigera et complètera le programme avec des extraits de Rosamunde de Schubert et deux mouvements de la Sinfonietta de Janáček, compositeur tchèque dont on célèbre cette année le 50e anniversaire de la mort.

Lancé en 1958, le Concours Tchaïkovski a lieu tous les quatre ans et est réservé à quatre disciplines: piano, violon, violoncelle et chant. Cette année, la compétition avait attiré, au total, 280 candidats, de 37 pays; en piano seulement, il y avait 76 pianistes (l'inscription comportait, au départ, 91 noms, mais 15 se sont retirés au dernier moment). Le premier prix a été décerné à un Soviétique (faut-il s'en étonner?): Mikhaïl Pletnyev, qui a reçu une médaille d'or et une somme de 2,500 roubles. Le pointage enregistré par le jury, composé de 21 pianistes et professeurs de piano, a fait que la direction a décerné deux deuxième prix (non pas un deuxième prix ex aequo mais effectivement deux deuxième prix). Ce deuxième prix consiste en une médaille d'argent et une somme de 2,000 roubles (environ \$2,700). Les gagnants (par ordre alphabétique): Pascal Devoyon,

de France, et André Laplante, du Canada.

André Laplante a donné hier matin, à la Place des Arts, une brève conférence de presse. Il m'a également accordé une interview que nos lecteurs pourront lire samedi, dans notre cahier Arts et Spectacles.

Cette semaine à l'OSM

L'Orchestre Symphonique de Montréal donne deux autres concerts cette semaine, dans le cadre de ses séries régulières d'été. Demain soir, 20h, à l'aréna Maurice-Richard, il accompagnera la dégustation habituelle des vins-fromages ainsi que la violoniste Angèle Dubeau et les chanteurs Gabrielle Lavigne, Paul Trépanier et Claude Corbeil. Jeudi soir, 20h également, à l'église des Saints-Anges de Lachine (entrée libre dans ce cas-ci), d'autres chanteurs se rendront au programme: André Turp, Colette Boky, Joseph Rouleau, et le chef sera de nouveau Otto Werner-Müller.

L'OSM, en collaboration avec Télé-Métropole, annonce également un grand «show» pour la fin de l'été, plus précisément un concert au Stade Olympique, le mardi 29 août. On y entendra, notamment, la musique du film Star Wars.

Dans un domaine très différent, celui des récitals d'orgue du mercredi soir à l'Oratoire Saint-Joseph, précisons que l'invité demain soir sera un jeune organiste montréalais dont on dit le plus grand bien: William Tiemersma, élève de Bernard Lagacé et organiste de la Church of the Messiah. M. Tiemersma a réservé son programme à trois compositeurs seulement: Bach, Marchand et Vienne. De Bach, il jouera la célèbre Toccata et Fugue en ré mineur, BWV 565, le Prélude de choral Allein Gott in der Höh sei Ehr et le Prélude et Fugue en mi mineur. — De Marchand, quatre extraits du Premier Livre d'orgue. Enfin, de Vienne, la deuxième Suite (comprenant six numéros) des Pièces de fantaisie op. 53.

A Orford

Max van Egmond, réputé bariton hollandais que l'on peut entendre notamment dans l'enregistrement intégral des Cantates de Bach présentement en cours de réalisation chez Telefunken, donne actuellement des cours d'interprétation au Centre d'art d'Orford et présentera, avec d'autres musiciens, un «concert de faculté» au Centre même vendredi soir, 20h30.

Samedi soir, même heure, un trio composé de Jean-Jacques Kantorow, violoniste, Philippe Muller, violoncelliste, et Jacques Rouvier, pianiste, jouera les deux grands Trios opp. 99 et 100 de Schubert. Dans l'après-midi, à 16h, à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, on entendra l'organiste Gaston Aré dans des oeuvres de Muffat, Marchand, Buxtehude, Mendelssohn, Bach et Alain.

Claude GINGRAS



salut voisin!

Du 3 au 6 août, Laval fera la fête !

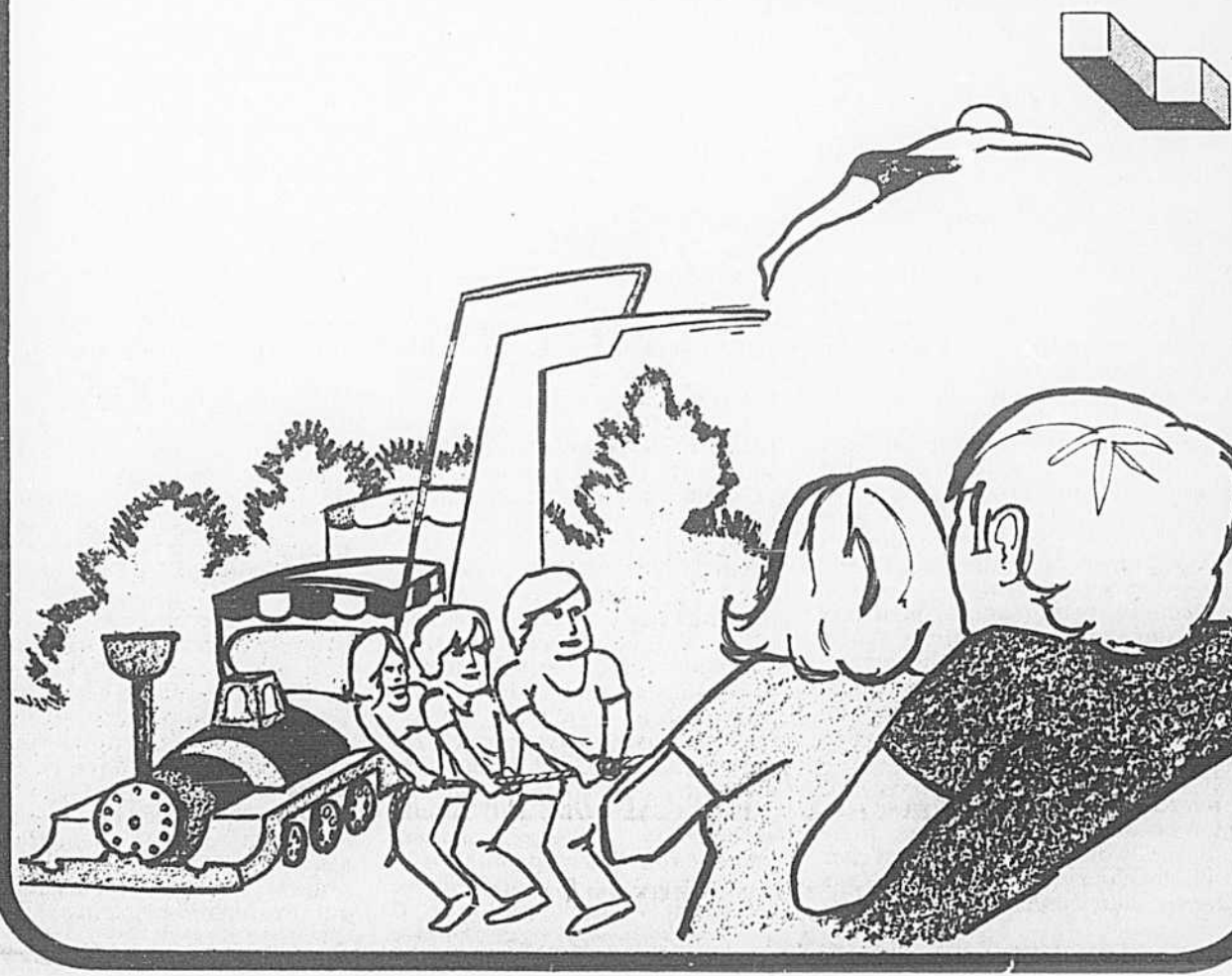
Les 3, 5 et 6 août, le Centre de la Nature accueillera tous les voisins qui ont le goût de s'amuser. On vous promet de vous en faire voir de toutes les couleurs. Une multitude d'activités plairont aux gens de tout âge.

De très bons spectacles vous seront présentés dès 21h. Ils mettront en vedette des grands noms de chez-nous, des artistes que vous aimerez voir ou revoir. Louise Forestier, Angèle Arsenault, Fabienne Thibault, et Renée Claude le jeudi, Jacques Michel, Gilles Valiquette, et Robert Paquette le samedi, et le dimanche Julie Aré et Jean Lapointe.

Mais la Fête des Voisins, c'est également les jeux des voisins ! Vendredi le 4 août, la fête se déroulera dans 16 parcs de l'île et ce sera votre chance de participer à la juteuse ! Vous devez vous trouver trois partenaires pour être dans le jeu. La juteuse, c'est pour tout le monde, c'est pas compliqué, et c'est plus qu'amusant.

La Fête des Voisins, c'est un événement très spécial et c'est à ne pas manquer !

Le soleil brille pour tout le monde à Laval.



JUSQU'AU 2 sept.

LOVE

une comédie de M. Schisgal

Mise en scène: Marc Legault

avec: Elizabeth Chouvalidze, Yves Corbeil et Marc Legault

Le Théâtre de St-Sauveur

Res.: Mt: 523-1131; Saint-Sauveur: 227-3747

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY"

adieux d' HENRI NORBERT dans

MADAME IDORA

Éclat de rire en trois actes

AVEC

LOUIS LALANDE SYLVIA GARIÉPY
LISE LASALLE

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi, 21 h.
Samedi 20 h et 22 h 30 - Dimanche 20 h.

SAINT-ADELE 229-2118 MONTRÉAL 1-800-363-2584 (direct)
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS

DINER AVANT OU APRÈS SPECTACLE

Venez déguster les spécialités du Restaurant Lucarne à L'HÔTEL SUN VALLEY — situé à 100 pieds du théâtre

RÉSERVATIONS:

861-4801 1-800-363-2584

ERRATUM

L'annonce du 29 juillet concernant le spectacle de Joe Dassin aurait dû se lire comme suit:

LES BILLETS SERONT EN VENTE

LE MERCREDI 3 AOÛT

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

ALVISEO 1 ALVISEO 2

35 MILTON/842-6053 35 MILTON/842-6053

LES GRANDS FILMS DE L'ANNÉE

Nous nous sommes tant aimés!

2 films de ETTORRE SCOLA

AFFREUX SALES ET MECHANTS

LES GRANDS FILMS QUÉBÉCOIS

un film de Denis Arcand

REJEANNE PADOVANI

Jean Lajeunesse

Jean-Pierre Lefebvre

DENIS ARCANO

gina

Céline Lomez,

musique de Michel Pagliaro

A L'AFFICHE

SIMONE SIGNORET

une comédie de

PHILIPPE DE BROCA

Le couple le plus explosif du cinéma

Jean-Paul Gennep

Belmondo Bujold

l'incorrigible

un film de MOSHE MIZRAHI

HORAIRE 7e ART - LA VIE - SEM.: 9:20

L'INCORRIGIBLE - SEM.: 7:30

POUR TOUS

Le couple le plus explosif du cinéma

Jean-Paul Gennep

Belmondo Bujold

l'incorrigible

un film de MOSHE MIZRAHI

HORAIRE 7e ART - LA VIE - SEM.: 9:20

L'INCORRIGIBLE - SEM.: 7:30

Un spectacle de Michel Gélinas,

Billets en vente dès mercredi

2 au 10 sept.

joe dassin



SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

Montréal (Québec) H2X 1Z9

Ces billets sont en vente dès mercredi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.

Renseignements: 842-2112

ENFIN DE RETOUR

Emmanuelle

le plus beau film érotique jamais présenté

cinéma complet

desjardins

12:10 - 2:00 - 3:55 - 5:50 - 7:45 - 9:40

288-3141

18 ANS

Adultes

le Sexe à la barre

bijou

omega 2

5630 RUE. PAPINEAU 521-9131

PLAZA H. MART. LONGUEUR 463-3330

Christina prend époux aujourd'hui

Christina Onassis, l'héritière de l'empire financier et maritime d'Aristote Onassis, épouse aujourd'hui à Moscou Sergueï Kaou-zov, un fonctionnaire soviétique de 37 ans, de dix ans son aîné, spécialiste des problèmes de transport... pétrolier.

Christina, qui va ainsi tenter d'oublier les déceptions de ses deux précédents mariages, a tout fait pour entourer de mystère la préparation de cette cérémonie. En cela, elle a fidèlement suivi l'exemple de son père au moment où ce dernier s'apprêtait à épouser la veuve

de l'ancien président des Etats-Unis, Jacqueline Kennedy.

La discrétion a cependant été encore beaucoup plus facile à observer à Moscou que dans les îles grecques quand Aristote Onassis voguait sur son yacht luxueux avec sa future épouse américaine.

Protégée par de vigiliants gardes du corps, Christina Onassis a fait de sa suite à l'hôtel Intourist, à deux pas du Kremlin, une résidence presque aussi inaccessible que celles des dirigeants soviétiques.

La surprise
Au fil des jours, elle

s'est montrée de plus en plus irritable face à l'insistance des journalistes qui voulaient s'informer sur l'un des mariages les plus surprenants du siècle.

Pourtant, même si Christina Onassis a refusé de donner des détails sur le programme de cette journée de mariage, il est déjà certain qu'elle va être unie à son blond Sergueï au cours d'une brève cérémonie, selon les usages soviétiques.

Une représentante de la municipalité de Moscou faisant fonction d'officier de l'état civil les déclarera ma-

riés dans une salle du Palais des mariages où le couple sera entré au son de la marche nuptiale de Mendelssohn.

Seuls l'écharpe rouge en sautoir de la conseillère municipale et l'i-

névitable buste de Lénine rappelleront la guerre inexorable déclarée aux capitalistes par le fondateur de l'Etat soviétique. Ce dont apparemment Christina se soucie actuellement fort peu.

On en saura peut-être un peu plus sur cette idylle si Christina tient sa promesse de présenter son mari aux journalistes après la cérémonie au cours d'une conférence de presse.

La revue «HUSTLER» qualifiée «GUMS» de SCANDALEUX - ORIGINAL - FANTASTIQUE

GUMS

INTRODUCTIONS

En vedette TERRI HALL

18 ans ADULTES

venez rencontrer une des plus belles filles du monde...

PRIMA SYMPHONY

CRAZY HOUSE de PARIS

un film d'ALAIN BERNARDIN

DÈS LE 4 AOÛT — PARISIEN

LAVAL — VERSAILLES — GREENFIELD PARK

CINE-PARCS

TERENCE HILL - BUD SPENCER

côté à côté dans un western SUPER EXPLOSIF!

la COLLINE des BOTTES

OU PERSONNE NE MEURT DE MORT NATURELLE

AU MEME PROGRAMME

ATTACHEZ VOS CEINTURES

TROIS SUPER HEROS EN FOLIE

CINÉ-PARC MONT-ST-HILAIRE

2 NOUVEAUX FILMS DE **CHARLES BRONSON**

CINE-PARC BOUCHERVILLE

INCROYABLE! **LE BISON BLANC**

INCROYABLE! **TELEFON UN ESPION DETROP**

3 DERNIERS JOURS

CINE-PARC LAVAL

GUERRE ETUILES

LANCER... FRAPPE... SLAP SHOT

3 DERNIERS JOURS

ROCKY

JAWS 2

3 DERNIERS JOURS

House Calls

COMMENÇANT MERCREDI

"neuf jours de cinéma neuf"

2e festival international du film de la critique québécoise

- Le mercredi 2 août**
- 20h30 **DES ENFANTS GATES**
France 1977/13 min. v.o. française de Bertrand Tavernier avec Michel Piccoli, Christine Pascal et Michel Aumont.
- Le jeudi 3 août**
- 16h **JORNALEROS**
Mexique-Canada 1977/90 min. v.o. espagnole, s.t. français de Eduardo Maldonado
- 19h **CORONEL DELMIRO GOUVEIA**
Brésil 1978/90 min. v.o. portugaise s.t. français de Geraldo Sarno avec Rubens de Falco et Nildo Parente.
- 21h30 **VIOLANTA**
Suisse 1977/100 min. version italienne s.t. français de Daniel Schmid avec Lucia Bose et Lou Castel
- Le vendredi 4 août**
- 13h **LA MACHINE**
France 1977/101 min. v.o. française de Paul Vecchiali avec Jean-Christophe Bonnet, Sonia Saviane et Hélène Surgère
- 16h **GILLIAP**
Suède 1977/140 min. v.o. suédoise s.t. français de Roy Andersson avec Tommy Berggren et Mono Seilitz.
- 19h **LA CIRCONCISION**
Sénégal 1978/86 min. v.o. française et sénégalaise de Moussa Bathily
- 20h30 **LA MOUETTE**
Italie 1977/125 min. v.o. italienne et s.t. français de Marco Bellocchio avec Laura Betti et Guilio Brogi.
- Le samedi 5 août**
- 13h **LA JUNGLE PLATE**
Pays-Bas 1978/90 min. néerlandaise s.t. français de Johan van der Keuken
- 16h **LES INDIENS SONT ENCORE LOIN**
Suisse - France 1977/95 min. v.o. française de Patricia Moraz avec Isabelle Huppert Christine Pascal et Mathieu Carrière.
- 19h **MOISE ET AARON**
RFA - France - Autriche - Italie 1974 v.o. allemande s.t. français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet avec Gunter Reich et Louis Devos.
- 21h30 **SOLARIS**
URSS 1972/165 min. v.o. russe s.t. français d'Andrei Tarkovski avec Nathalie Bandartchouk et Donatas Banionis.
- Le dimanche 6 août**
- 13h **LES 47 RONINS**
Japon 1941/2240 min. v.o. japonaise s.t. français de Mizoguchi Kenji avec Arashi Yoshisaburo et Mimasu Mampo
- 19h **ECCE BOMBO**
Italie 1978/106 min. v.o. italienne s.t. français de Nanni Moretti avec Nanni Moretti et Fabio Traversa
- 21h30 **LE GRAND SOIR**
Suisse 1976/95 min. v.o. française de Francis Reusser avec Neils Arestrup et Jacqueline Parent.
- Le lundi 7 août**
- 16h **ALAMBRISTAI**
Etats-Unis 1978/105 min. v.o. anglaise et espagnole s.t. anglais de Robert M. Young avec Domingo Ambriz et Linda Gillin
- 19h **BAARA**
Mali 1978/90 min. v.o. malienne s.t. français de Souleymane Cissé
- 21h30 **LES ENFANTS DU PLACARD**
France 1977/105 min. v.o. française de Benoît Jacquot avec Brigitte Fossey et Lou Castel
- Le mardi 8 août**
- 16h **LES MARGINAUX**
Inde 1978/116 min. v.o. indienne s.t. français de Mrinal Sen avec Vasudeva Rao, Mamata Shankar et Narayana Rao
- 19h **LE THEATRE DES MATIERES**
France 1977/81 min. v.o. française de Jean-Claude Biette avec Sonia Saviane et Howard Vernon.
- 21h30 **CAMOUFLAGE**
Pologne 1977/76 min. v.o. polonaise s.t. français de Krzysztof Zanussi avec Piotr Garlicki et Zbigniew Zapasiewicz.
- Le mercredi 9 août**
- 16h **L'ASSASSIN MUSICIEN**
France 1975/20 min. v.o. de Benoît Jacquot avec Anna Karina et Joel Bion
- 19h **MUNA-MOTO**
Cameroun 1971/92 min. v.o. douala s.t. français de Jean-Pierre Dikougue-Pipo, avec Arlette Din Bell, Daniel Endene et Philippe Abia.
- 21h30 **LES FILS DE FERRO**
France-RFA 1977/134 min. v.o. espagnole de Fernando Ezequiel Solanas
- Le jeudi 10 août**
- 16h **LE BOIS DE BOULEAUX**
Pologne 1970/98 min. v.o. polonaise s.t. français d'Andrzej Wajda avec Daniel Olsbrychski et Emilia Krakowska.
- 19h **THE SCENIC ROUTE**
Etats-Unis 1978/76 min. v.o. anglaise s.t. français de Mark Rappaport avec Randy Dansen, Marilyn Jones et Kevin Wade.
- 21h30 **D'ABORD MENAGERES**
Québec 1978/90 min. v.o. française de Luce Guilbeault.

ADMISSION: \$3.50 (sièges réservés)
OFFRE SPECIALE JUSQU'AU 1er AOÛT: \$30.00
(dix séances, siège réservé)

THERE WAS A LITTLE GIRL

18 ANS adultes

YOUNG Playthings

EROS

Dès 10h

C'est un plaisir à voir, vraiment explosive

The Opening of Misty Beethoven

18 ANS adultes

AUSSE DEUXIEME GRAND FILM

pussycat

4015 ST. LAURENT & DULUTH 845-5215

Un banquet érotique en 4 services!

"BARBARA BROADCAST"

un film de HENRY PARIS

PICCADILLY

5025 SHERBROOKE ST. W. 486-2811

CUEBEVER

5177 PARK 844-1012

GUY

MIRACLE MART

OFFRE SPECIALE DISCO

Du 2 au 16 août

MICROSILLON

499 chacun

Eddie Money - "Eddie Money"

Ruban 8-pistes ou cassette **599**

CENTRE de MUSIQUE

MIRACLE MART

OFFRE SPECIALE DISCO

KISS ALIVE 11

KISS DOUBLE PLATINUM

MICROSILLON

Ruban 8-pistes ou cassette **777** ch.

MICROSILLON

Ruban 8-pistes ou cassette **877** ch.

Prix en vigueur du 1er au 12 août

Non vendu au Mail Meadowlands et au centre commercial Bayshore

CENTRE de MUSIQUE

LES XIe JEUX DU COMMONWEALTH

DU 3 AU 12 AOÛT

A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

GROS PLAN SUR LES ATHLETES CANADIENS

Une **DÉCOUVERTE** qui fait du **TRAIN**

VITE! LA DÉCOUVERTE REPART...

C'est votre dernière chance de venir vivre La Découverte aujourd'hui à la gare Windsor de Montréal entre 10 et 18 h.

ENTRÉE LIBRE

VENEZ VIVRE LA DÉCOUVERTE
VENEZ VOIR LE TRAIN DE LA DÉCOUVERTE

Les Musées nationaux du Canada

Selon un officier supérieur

L'opération HAM: une pratique courante à la GRC

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Un des officiers supérieurs du service de sécurité à Montréal en 1973 a affirmé qu'il ne croyait pas que l'opération Ham était illégale parce que ce type d'opération fait «partie du répertoire usuel» de la police fédérale depuis les années cinquante et même avant.

«... Ce n'était pas illégal. C'était une opération subreptice qui était normale dans certaines circonstances, selon les normes opérationnelles», a révélé l'inspecteur Claude Vermette, qui témoignait hier devant la commission McDonald qui se penche sur les activités douteuses et possiblement illégales de la GRC.

La commission McDonald se penche plus particulièrement ces jours-ci sur l'opération Ham du 9 janvier 1973, où des membres du service de sécurité ont fait main basse sur les listes de membres du Parti québécois après s'être introduits par effraction aux locaux des Messageries Dynamiques sur la rue

Jeanne-Mance, à Montréal.

M. Vermette a dit que chacun avait pris «pour acquis» que l'opération était légale, d'autant plus que les entrées subreptices font partie des méthodes de travail de la GRC.

D'autres témoins ont déjà révélé à la commission McDonald que le service de sécurité faisait ce genre de perquisitions clandestines, sans obtenir un mandat d'un juge, lors d'enquêtes reliées aux questions de sécurité nationale. Cette pratique serait en vigueur depuis plus de 20 ans.

Yelle

Le surintendant Alcide Yelle a fait écho aux propos de son collègue lors de son témoignage. En 1972-73, alors que les agents préparaient l'opération Ham, M. Yelle était l'un des responsables de la section G (lutte au terrorisme) aux quartiers généraux à Ottawa et il a recommandé à ses supérieurs d'approuver cette opération.

«Je n'ai jamais pensé que cette opération était illégale», a-t-il déclaré. Il a cependant contre-

dit son supérieur, M. Howard Draper, qui a déjà affirmé que l'opération Ham était «techniquement illégale».

Selon cet officier supérieur, les gestes posés par les membres de la GRC dans cette affaire sont légaux ou illégaux, mais ne peuvent être les deux à la fois.

Le commissaire Guy Gilbert a cherché à déterminer en interrogeant le témoin qui, au sein de la hiérarchie, devait trancher la question avant que l'opération ait lieu.

Il a rappelé que les agents qui ont participé à l'opération ont dit qu'ils croyaient que l'opération était légale puisque les quartiers généraux l'avaient approuvée.

Toutefois, M. Alcide Yelle a soutenu pour sa part que, selon lui, les gens qui exécutaient l'opération devaient décider de la légalité de l'affaire.

«Tout le monde se lance la balle», s'est alors exclamé le commissaire Gilbert.

Par ailleurs au cours de son témoignage, où il avait invoqué la protection de la Loi de la preuve du Canada, M. Vermette a avoué qu'il était responsable de l'exécution de l'opération Ham.

Il était donc responsable du plan d'urgence ou «plan en cas de désastre». C'est ainsi, qu'advenant que les agents du service de sécurité auraient été découverts ou advenant que des personnes auraient rôdé autour de l'édifice des Messageries Dynamiques, M. Vermette serait entré en communication avec les policiers de la Commune urbaine de Montréal.

Selon son propre témoignage, il aurait alors invoqué un prétexte, en disant par exemple que la GRC dirigeait une opération dans une affaire de drogue, en suggérant à la police de Montréal «d'intercepter» cette personne.

M. Vermette a dit que la police de Montréal aurait pu se servir de son pouvoir d'enquête pour ce faire et ainsi

permettre aux membres de la GRC d'évacuer les

lieux, ni vus ni connus. Cependant l'opération

s'est déroulée sans que ne surgissent de problè-

mes et le plan d'urgence ne fut pas exécuté.



Cet été, divertissez-vous au Cinéma!
VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES

HEAVEN CAN WAIT

WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES MASON
CHARLES DYAN BUCK GRODIN CANNON HENRY

VINCENT - JACK GARDENIA WARDEN
SCÉNARIO PAR CLAUDE MARY AND MARCO BEATTY
RÉALISÉ PAR MARCO BEATTY AND MARCO BEATTY
A MARCO BEATTY PICTURE

SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747

LaCité 1 3575, AV DU PARC 844-2829

Le plus grand cascadeur vivant!

BURT REYNOLDS
est
HOOPER

LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S 33 697-8095

LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129

Drôle à en crever

BURT REYNOLDS
"THE END"

LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

Une nouvelle comédie — suspense des créateurs de «Silver Streak»

Goldie Hawn Chevy Chase

LaCité 2 3575, AV DU PARC 844-2829

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586

UN FILM QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES DU TEMPS

Au Delà de l'Amour

NE PLEURE PAS DEMAIN MAMAN

CHATEAU 1 1.00 - 4.20 - 7.35

Le PARISIEN 5 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

PARISIEN 1.30 - 4.50 - 8.05

JOHN TRAVOLTA

LA FIEVRE

DU SAMEDI SOIR

PAPINEAU 1 PAPINEAU: semaine: 7.00 et 9.10. LAVAL: semaine: 7.10 - 9.20.

LAVAL 3 VERSAILLES 2 353-7886

VERSAILLES: semaine: 7.05 - 9.15

Il était le plus rebelle de tous les Motards...

Sales Motards

CHATEAU 2 ST DENIS ET BELANGER 271-1103

«MOTARDS»: 3.20 - 6.30 - 9.40

«FIN DE...»: 1.30 - 4.40 - 7.50

Une aventure que vous n'oublierez jamais!

LE COE DE CONTINENT

«Le continent oublié»

PAPINEAU 2 PAPINEAU ET MT-ROYAL 527-8635

PARC VERDUN 720 DE L'EGISE 768-2509



POUR TOUS

LA CITE: semaine: 7.05, 9.00, sam. et dim.: dès 1.30



John Travolta POUR TOUS

Olivia Newton-John

GREASE

c'est le mot!

Version anglaise

LOEWS: 12.20 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.00. W. SQUARE: 1.00 - 2.50 - 4.50 - 6.50 - 8.50. FAIRVIEW: sem.: 6.45 et 9.00. LAVAL ET GREENFIELD: sem.: 7.15 - 9.15. VERSAILLES: sem.: 7 et 9.

LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

KENT 6100 SHERBROOKE O. 489-9707

GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129

Cinéparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 35 684-8442

FAIRVIEW 2 TRANS-CAN. S. 33 697-8095

LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7886

PLUS Au Ciné-parc «American hot wax»



POUR TOUS

METRO GOLDWYN-MAYER presents A BRYAN FORBES Film

TATUM O'NEAL

CHRISTOPHER PLUMMER

ANTHONY HOPKINS

NANETTE NEWMAN

INTERNATIONAL VELVET
Written, Produced and Directed by BRYAN FORBES - Music by FRANCIS LAI

PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644

DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

PLACE VILLE-MARIE: 1.00 - 3.30 - 6.05 - 8.40. DORVAL: semaine 7.00 - 9.10, sam. et dim.: dès 12.40

14 ANS

ISABELLE HUPPERT

Est-elle monstre ou victime?

un film de CLAUDE CHABROL

L'histoire d'un crime exceptionnel

Violette Nozière

ISABELLE HUPPERT, STEPHANE AUDRAN et JEAN CARMET

Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

En 1917, dans le «Red Light» de la Nouvelle-Orléans on l'appelait... «La Petite»

18 ANS Adultes

La Petite

un film de LOUIS MALLE

Le PARISIEN 4 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

12.45 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00

Ces filles ne connaîtront jamais la liberté. Ces filles ne connaissent que les tourments. Elles sont condamnées...

Filles en cage

DAMNÉES POUR TOUJOURS - SANS ESPOIR

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma

RIVOLI 1 51 DENIS ET BELANGER 277-3125

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 3 353-7886

UN AMOUR TOTAL... 14 ANS

L'une chante l'autre pas

On ne naît pas femme. On le devient.

Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.30 - 5.25 - 7.35

14 ANS

MIA FARROW KEIR DULLEA

LE CERCLE INFERNAL

V.F. de «Full Circle»

RIVOLI 2 51 DENIS ET BELANGER 277-3125

LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776

GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129

2e film au RIVOLI, LAVAL, GREENFIELD PARK

SUPER SEXE 18 ANS Adultes
12.45 - 2.15 - 3.50 - 5.05 - 6.40
AGENCE du PLAISIR elles s'en donnent à coeur joie
LUXURE
Toujours 3 FILMS différents chaque semaine!
Midi Minuit & Electra

LE PLUS NOUVEAU SPECTACLE DE DANSEUSES ET STRIP
au centre-ville
SPECTACLE CONTINU
En vedette cette semaine
• ANITRA (Danseuse du ventre)
• URSULA KING
• MARECHAL
Restaurant et repas d'affaires, excellent service de serveuses, tenue de ville obligatoire. Du lundi au samedi: 11 h à M. 6 h P.M.
Les Arches BAR SALON
170 BEAVER HALL HILL coin Dorchester 861-3228

LE MARDI
21h00
symphonien
De la réalité au loufoque, il n'y a qu'un pas et Symphonien, concierge d'une maison de pension, n'hésite pas à le franchir chaque semaine. Une délicieuse comédie qui combine humour et cocasserie.
à l'écran du **10** au soleil

Barriester GALACTICA PRIS DANS LA GUERRE DU COSMOS...
Carrefour 866-8057
Place du Canada 861-4595
Côte-des-Neiges 1 735-5527
"9. DU CANADA": 5.15, 7.30, 9.45 "Carrefour et Côte-des-Neiges": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
Peter Falk
THE CHEAP DETECTIVE
7:00
9:00
Square Décarie 2 341-3190
ANTHONY QUINN
JACQUELINE BISSET
"THE GREEK TYCOON"
5:30
7:30
9:30
Place Victoria 878-1451
WALT DISNEY
Mercier 255-8224
Brossard 3 465-5906
Odéon Laval 1 687-5207
LA COCCINELLE A MONTECARLO
Mes amis les ours
WALT DISNEY
Les aventures de BERNARD ET BIANCA
Le Dauphin 1 721-6060
RICHARD DREYFUSS
Champlain 2 524-1685
Brossard 2 465-5906
Odéon Laval 2 687-5207
Adieu, je reste...
JOHN WAYNE
"SILVERBUCKLE AND BROTHER CANON"
CHARTLTON HESTON
Champlain 1 524-1685
Crémazie 388-4210
Brossard 1 465-5906
Ciné-parc Odéon 1 655-0692 - 523-9751
SAUVEZ LE NEPTUNE
RICHARD DREYFUSS
"GRAFFITI AMERICAIN"
PETER FRAMPTON
THE BEE GEES
"Atwater": 1:10, 3:10, 5:10, 7:15, 9:15
"Décarie": 7:15, 9:15
Atwater 1 935-4246
Square Décarie 1 341-3190
DONNA SUMMER
THANK GOD IT'S FRIDAY
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
Bonaventure 1 861-2726
Côte-des-Neiges 2 735-5527
Woody Allen
"ANNIE HALL"
7:20
9:30
VERSION FRANÇAISE
Le Dauphin 2 721-6060
PETER FONDA
"Un Couple en Fuite"
CHARLES BRONSON
"MONSIEUR ST-IVES"
Ciné-parc Vaudreuil 455-5154 - 861-0659
EN L'AN 3000, VIVRE LIBRE EST UN CRIME...
Sur des machines infernales, ils jouent pour survivre!
DAVID CARRADINE
LE SPORT DE LA MORT
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
Berri 288-2115
Villeray 388-5577
Verdun 768-2092
Longueuil 677-7933
Capitol St-Jean
Rex St-Jérôme
Ciné-parc St-Jérôme 436-4773 - 861-0659
Ciné-parc Joliette
Marselles, Repentigny
Joliette, Joliette
Ciné-parc Châteauguay 691-1310 - 861-0659

QUOI FAIRE aujourd'hui

MON ŒIL SUR MONTRÉAL

A Terre des Hommes

L'Harmonie de Terre des Hommes présente tous les jours des concerts sur l'emplacement de Terre des Hommes; au pavillon Participation, l'Unicef invite les enfants à dessiner sur place et à participer à un concours organisé par la Galerie André-Georges; le même organisme présente au pavillon de l'Unesco des films réalisés par lui-même.

Au pavillon de l'Exploration, aujourd'hui: Les volliers du Sahara (10 h 30); Les 200; Voyage aux limites de l'endurance (15 h 40, 18 h 30); demain: Les derniers Vikings (11 h, 13 h 50); Octobre en Afghanistan (16 h 10); Les étranges noctambules (18 h).

L'ONF à TdH

L'Office national du film présente dans l'île Sainte-Hélène les films suivants: au **Cinéma I (animation)**: Les grands prix du cinéma d'animation de l'ONF (10 h 30, 14 h 15, 18 h); L'espace (11 h 15, 15 h 30, 19 h 15); Pot-pourri du studio anglais de l'ONF, 1ère partie (13 h, 16 h 45); au **Cinéma II (Radio-Canada/CBC, documentaires ONF)**: L'Acadie (10 h 45); Montréal, retour aux quartiers (midi); Défi, vieillir et vivre, 2e partie (13 h 15); Des armes et des hommes (14 h 30); Esprit et matière, 1ère partie (15 h 45); Le pain d'habitant (17 h); Images of Canada (18 h 15); C'était un Québécois en Bretagne, Madame! de Pierre Perrault, (19 h 30); au **Cinéma III (documentaires ONF)**: films pour enfants (11 h, 16 h); Transports et communications (12 h 15, 17 h 15); The Goldrush (13 h 30); Portraits: Real and Otherwise (14 h 45); au **Cinéma III (longs métrages)**: aujourd'hui,

Taureau; demain, Buster Keaton Rides Again, The Railroadier.

A la Maison du Québec

A l'occasion de la Semaine de l'Abitibi-Témiscamingue, la Maison du Québec à Terre des Hommes présente, au coin des artisans (rez-de-chaussée), une exposition de sculptures de M. et Mme Willy Jalbert; sur la Terrasse, à 13 h 30 et 18 h 30: danseurs algonquins du village de Pikogan; à l'Agora (rez-de-chaussée), à 14 h et 19 h, spectacles: Réjean Gauthier, chansonnier, et Guy Marchand, pianiste; Jasmine Bédard, mime; Mario Gervais, violoniste, et Claude Gauthier, guitariste; Yolande Sirard, chansonnier; Lise Desjardins, chansonnier; orchestre composé d'Antoine Sweet, Marc Lafrance, Benoît Carignan, Nicole Jean et Mario Arcand.

L'animation de la Maison du Québec est sous la direction de la Société des festivals populaires.

Au restaurant de la Maison, on offre des plats de la région à l'honneur cette semaine.

Les chefs Marcel Beaulieu et Marcel de Bellefeuille présentent au kiosque de Montréal de la Maison des recettes tirées du patrimoine culinaire régional, avec démonstrations, à 16 h (terrassée de porc à l'ancienne, pâte brisée, breuvage à l'érable, pâté de saumon, crème brûlée, muffins au potiron).

200,000e visiteur

La Maison du Québec à Terre des Hommes annonce qu'elle avait reçu, il y a quelques jours, 200,000 visiteurs depuis l'ouverture de la saison 1978. M. et Mme Roland Ruest, de la rue Philippe-Lebon, à Montréal, ont gagné le prix attribué au 200,000e visiteur: ils prendront l'tour du Québec en

autocar de la compagnie Voyageur, pour la destination de leur choix, au moment qu'ils jugeront opportun, dans l'année. Ils ont été invités à goûter les spécialités culinaires régionales préparées par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie; ils seront plus tard au Festin du Gouverneur du restaurant Hélène-de-Champlain et seront invités en croisière sur le Saint-Laurent, à bord du Miss Olympia.

Chaque semaine, les visiteurs de la Maison du Québec peuvent gagner des voyages toutes destinations à bord des autobus Voyageur ou encore se rendre à Québec ou à Montréal dans le luxueux Grand Express. Les gagnants sont connus le dimanche, à la fin de la période d'animation principale, vers 16 h. Pour être éligibles, il suffit aux 1,000 premiers visiteurs d'inscrire leur nom et leur numéro de téléphone à l'endroit des billets qui leur sont remis à l'entrée et de les déposer aux endroits convenus.

Au Parc Olympique

Les jeunes de 6 à 15 ans sont invités aux ateliers de formation littéraire, demain de 12 h à 17 h, sous la direction de deux membres de la Fédération de la Jeunesse littéraire, sous la Promenade, à proximité du métro Viau.

Il y a patinage libre sur glace, de 9 h à midi et de 19 h à 22 h (\$1 pour les adultes et 50 cents pour les enfants).

Il y a également initiation au cyclisme sur piste, de 14 h à 22 h; natation pour tous dans les piscines, de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 (jusqu'à 16 h seulement les samedis et dimanches); pour les adultes, de 20 h 30 à 22 h; patinage, avec animation; patinage à roulettes, de 14 h à 22 h (Place du Triangle); rouli-roulant, de 14 h à 22 h (base du mat); bicyclette

et tandem, de 14 h à 22 h (piste cyclable et parc Maisonneuve); jogging, de 14 h à 22 h (piste 400 mètres); pétanque, de 14 h à 22 h (à proximité du métro Viau; jeux récréatifs, de 14 h à 22 h (à proximité du métro Viau). Toutes ces activités sont gratuites, sauf l'accès aux piscines (50 cents pour les enfants et \$1 pour les adultes) et l'initiation au cyclisme sur piste (\$2); on peut louer bicyclettes et tandem (\$2) l'heure; patins à roulettes (\$1).

Sensibilisation au gaspillage

Dans le cadre du projet «Abeilles en fête» organisé par sept caisses populaires de la région des basses Laurentides, on présentera à quatre endroits, au cours du mois d'août une courte pièce de théâtre créée par une étudiante du Conservatoire LaSalle, Claire Bouchard, pièce créant le personnage Vermeille qui cherche à sensibiliser les jeunes de quatre à onze ans au problème du gaspillage. Cette pièce à participation intitulée «Vermeille l'invite» a déjà été jouée dans certaines écoles primaires des Laurentides au cours du mois de juin. On la présentera de nouveau, grâce à des subventions des caisses populaires, demain, à la caisse populaire de Saint-Benoît, à 16 h 30 (en cas de pluie, à la salle municipale); le 9 août, à l'école Saint-Jean-Baptiste de Saint-Augustin; le 16, à Sainte-Thérèse; le 23, à Bois-des-Filion.

Plein air

Les jeunes qui aiment la nature et désirent vivre une expérience intéressante de plein air sont invités à s'inscrire aux camps des Jeunes Naturalistes qui organi-

sent des séjours en pleine nature du 13 au 19 août et du 20 au 26 du même mois, à Saint-Théodore-de-Chertsey.

Le personnel a la formation pédagogique nécessaire pour guider les jeunes dans leurs observations et leurs découvertes de la nature. Chaque stage d'une semaine comporte plusieurs activi-

tés: natation, excursions, hébertisme, feux de camp, alpinisme, canotage, sentiers d'observation de la nature. On peut s'inscrire par téléphone, à Montréal: (514) 849-8141; à Sainte-Agathe: (819) 326-2300. On peut aussi s'inscrire en écrivant aux Cercles des jeunes naturalistes, 455, rue Saint-Jean, Montréal H2Y 2R5.

RADIO FM

18:00 CBF AIRS D'OPÉRA

Extr. de: «La Fille du régiment» (Donizetti); «Le Puritain» (Bellini); Joan Sutherland et Luciano Pavarotti.

18:30 CBF FESTIVALS DU MONDE

Festival de Welland — 3 juillet 1977; Récital du pianiste Jörg Demus. Sonate op. 27 no 2.

A la lune; Sonate op. 53 (Beethoven). Festival de Berlin — 25 septembre 1977. Oeuvres de Hindemith, Huit chansons, op. 18; Helmut Gadow, alto, et Heribert Beissel, p. — Sonate op. 25: Helmut Gadow.

20:30 CBF CONCERT INTIME

Concerto grosso «Le Festin d'Alexandre»; Deux Ouvertures; Harnpne en ré (Handel); English Chamber Orchestra, dir. Raymond Leppard.

21:00 CBF DOCUMENTS

«V comme Venise» de Robert Marteau. 1re partie: «Le mythe de Venise». Inv.: MM. Attilio Botagel et Egidio Marini. Lect.: Léo Lili.

21:04 CBF SOUND REVIEWS

Oeuvres de Bach, Britten et Beethoven. Fido; Collegium Musicum de Paris, dir. Roland Douville. — Concerto en sol: Jean-Pierre Rampal, fl. et I Solisti Veneti.

22:00 CBF LES PETITS ENSEMBLES

Oeuvres de Vivaldi. Extr. «Il Pastor Fido»; Collegium Musicum de Paris, dir. Roland Douville. — Concerto en sol: Jean-Pierre Rampal, fl. et I Solisti Veneti.

22:30 CBF JAZZ ET BLUES

«Lightnin' Blues»; «Untrue Blues»; Lightnin' Hopkins. — «Midnight Hour Blues»; Leroy Carr. — «Spoonful»; Willie Dixon. — «Come Baby Baby»; John Lee Hooker. — «Strange Fruit»; Billie Holiday. — «Sweet and Lovely»; Gerry Mulligan.

23:00 CBF MASQUES ET BERGAMASQUES

«Portrait du poète par lui-même»; «Heure grave»; «Deuxième élogie de Duino»; «Lettre à un jeune poète»; et «La mort du Poète» (Rilke), lect.: Gérard Dornel. Oeuvres de Mahler. Extr. Sym-

phonies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

CFOR 92.5 CHOM 97.7 CBF 100.7
CKMF 94.3 CHRC 98.1 CHLT 102.7
CBM 95.1 CIEL 98.5 CFDM 104.3
CJFM 95.9 CINE 99.5 CFGL 105.7
CKOI 96.9 CMCQ 102.3 CITE 107.3

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

phopies no 1, 2 et 5. Orch. de la Radio borosée, dir. Rafael Kubelick; «Um Miternacht»; Dietrich Fischer-Dieskau, bar., et Orch. de Berlin, dir. Karl Böhm. Extr. Partitas nos 2 et 3 (Bach); Nathan Milstein, vl.

SPECTACLES

cinéma

ATWATER (1): «Sergeant Pepper»; 13:10, 15:10, 17:10, 19:15, 21:15.

FAIRVIEW EN VILLE
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

Simpsons

SIMPSONS PENSE À VOUS !
PENSEZ À SIMPSON !

Fieldcrest

linge de maison de
qualité, maintenant
offert avec rabais
13% à 28% chez Simpsons

draps «Fieldcrest»... pour des lits décoratifs

rabais 15% à 24%
collection «Trousseau Lace»

Une superbe collection «Fieldcrest» à volants en broderie aspect dentelle pour un lit impeccable! Draps, douillettes à bourre polyester, volants et cache-oreillers 50% coton/50% polyester lavable à la machine, à délicate garniture de broderie anglaise en dentelle. Ton champagne ou blanc.

DRAPS	PLATS	ORD.	VENTE
Jumeau	66" x 99"	24.50	20 ⁰⁰
Double	81" x 99"	32.00	27 ⁰⁰
Queen	90" x 105"	36.98	31 ⁰⁰
King	108" x 105"	45.00	38 ⁰⁰
TAIES D'OREILLERS			
Format régulier	42" x 34"	25.98 pai.	22 ⁰⁰ pai.
Format King	42" x 44"	29.98 pai.	25 ⁰⁰ pai.

DOUILLETES	PLATS	ORD.	VENTE
Jumeau	72" x 90"	105.00	80 ⁰⁰
Double	80" x 90"	149.98	120 ⁰⁰
Queen King	108" x 90"	199.98	155 ⁰⁰
Cache-oreiller	20" x 26"	26.98	21 ⁰⁰
King	20" x 36"	35.98	28 ⁰⁰
VOLANTS			
Jumeau	39" x 75"	62.98	50 ⁰⁰
Double	54" x 75"	81.00	65 ⁰⁰
Queen	60" x 80"	99.98	80 ⁰⁰
King	78" x 80"	119.98	95 ⁰⁰

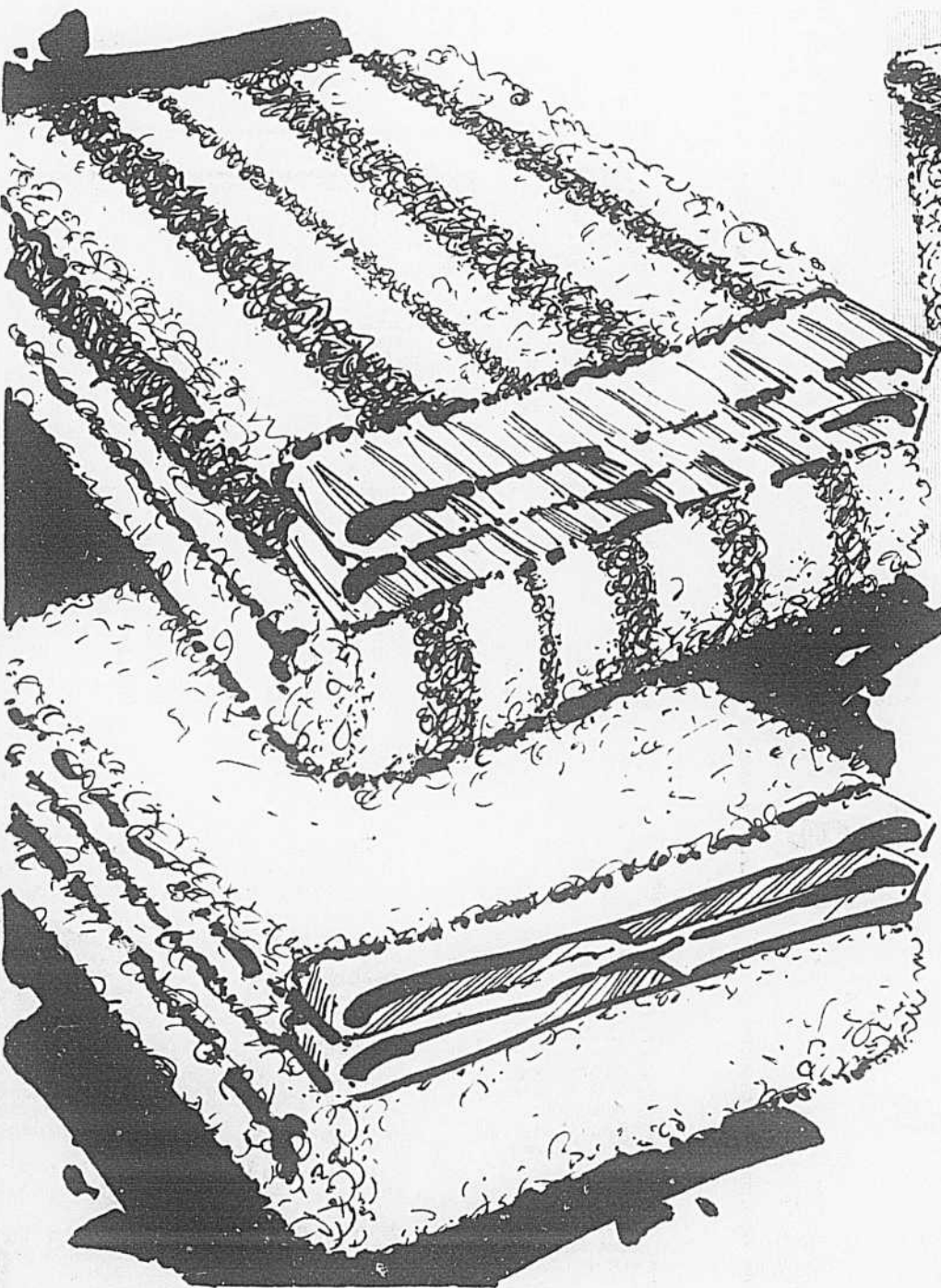
rabais 13% à 18%
«Classic Chromatic»

Une collection des plus élégantes aux riches tons unis; choix de garniture de ton foncé ou clair. Confection coton/polyester, 180 fils au pouce. Entretien facile: laver/sécher à la machine; aucun repassage requis! Ton marine/garniture blanche, blanc/garniture marine, zibeline / garniture champagne, champagne/garniture zibeline, rouille/garniture grès, grès/garniture rouille.

DRAPS DE LIT	ORD.	VENTE
Jumeau	plat 66" x 104" housse 39" x 75"	13.50 10 ⁹⁹
Double	plat 81" x 104" housse 54" x 75"	16.50 13 ⁹⁹
Queen	plat 90" x 110" housse 60" x 80"	22.98 19 ⁹⁹
King	plat 108" x 110" housse 78" x 80"	29.98 24 ⁹⁹
Taies d'oreillers	standard 42" x 36"	11.50 pai. 9 ⁹⁹ pai.
	King 42" x 46"	12.98 pai. 10 ⁹⁹ pai.

Commandes postales et téléphoniques acceptées.

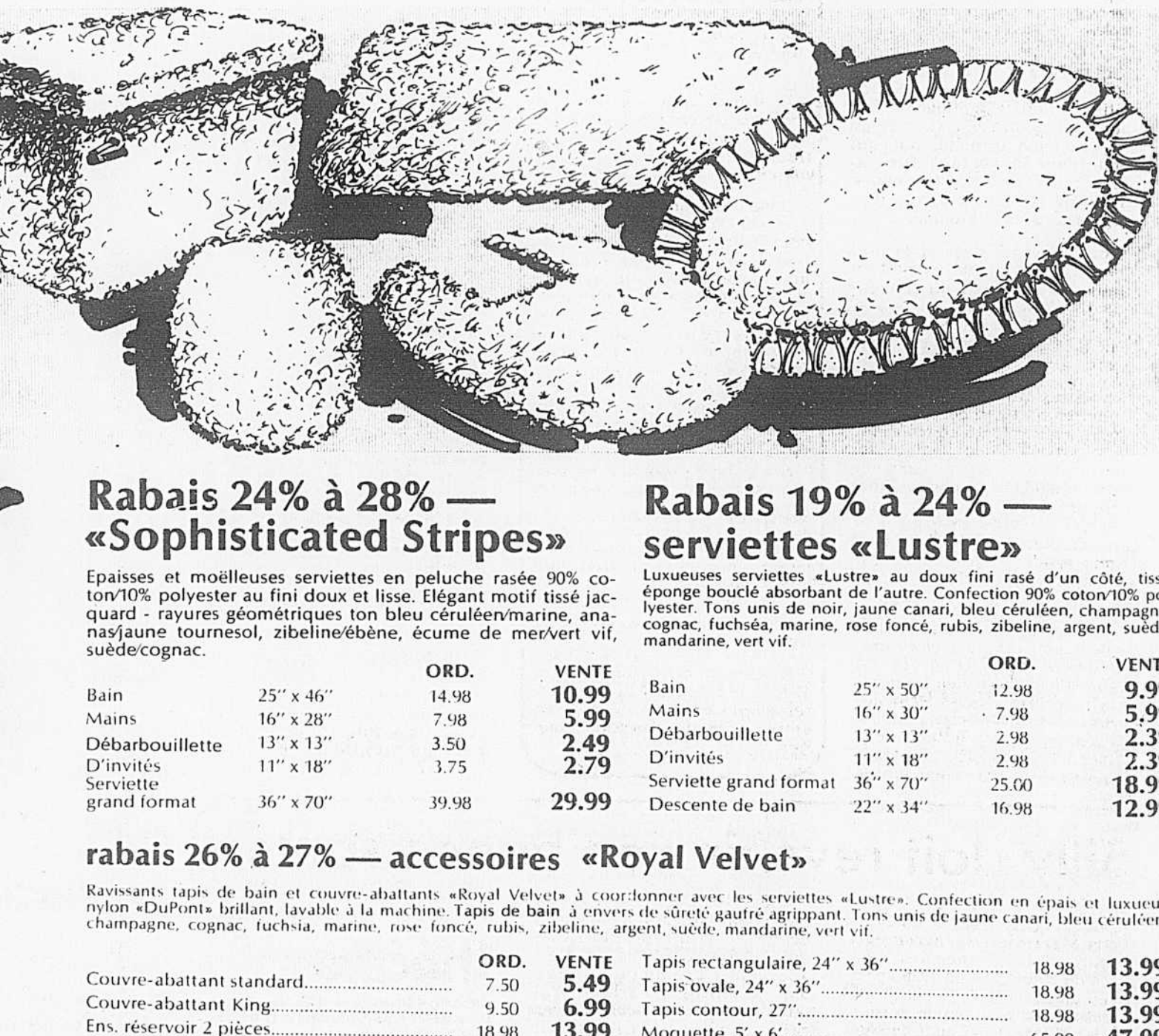
COMPOSEZ 842-7221
JOUR ET NUIT.



Rabais 24% à 28% — «Sophisticated Stripes»

Épaisses et moelleuses serviettes en peluche rasée 90% coton/10% polyester au fini doux et lisse. Éléphant motif tissé jacquard - rayures géométriques ton bleu céruleen/marine, ananas/jaune tournesol, zibeline/ébène, écume de mer/vert vif, suède/cognac.

	ORD.	VENTE
Bain	25" x 46"	14.98 10.99
Mains	16" x 28"	7.98 5.99
Débarbouillette	13" x 13"	3.50 2.49
D'invités	11" x 18"	3.75 2.79
Serviette grand format	36" x 70"	39.98 29.99



Rabais 19% à 24% — serviettes «Lustre»

Luxueuses serviettes «Lustre» au doux fini rasé d'un côté, tissu éponge bouclé absorbant de l'autre. Confection 90% coton/10% polyester. Tons unis de noir, jaune canari, bleu céruleen, champagne, cognac, fuchsia, marine, rose foncé, rubis, zibeline, argent, suède, mandarine, vert vif.

	ORD.	VENTE
Bain	25" x 50"	12.98 9.99
Mains	16" x 30"	7.98 5.99
Débarbouillette	13" x 13"	2.98 2.39
D'invités	11" x 18"	2.98 2.39
Serviette grand format	36" x 70"	25.00 18.99
Descente de bain	22" x 34"	16.98 12.99

rabais 26% à 27% — accessoires «Royal Velvet»

Ravissants tapis de bain et couvre-abattants «Royal Velvet» à coordonner avec les serviettes «Lustre». Confection en épais et luxueux nylon «DuPont» brillant, lavable à la machine. Tapis de bain à envers de sûreté gautré agrippant. Tons unis de jaune canari, bleu céruleen, champagne, cognac, fuchsia, marine, rose foncé, rubis, zibeline, argent, suède, mandarine, vert vif.

	ORD.	VENTE
Couvre-abattant standard	7.50	5.49
Couvre-abattant King	9.50	6.99
Ens. réservoir 2 pièces	18.98	13.99

	ORD.	VENTE
Tapis rectangulaire, 24" x 36"	18.98	13.99
Tapis ovale, 24" x 36"	18.98	13.99
Tapis contour, 27"	18.98	13.99
Moquette, 5' x 6'	65.00	47.99

Rayon 351, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi:
de 9h à 5h 30 du soir
Jeudi et vendredi:
de 9h à 9h du soir
Samedi: de 9h à 5h du soir

FAIRVIEW

6790 Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi:
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi:
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi: de 9h à 5h du soir

LES GALERIES D'ANJOU

7895 Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi:
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi:
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi: de 9h à 5h du soir

LE CARREFOUR LAVAL

3045 boul Le Carrefour
Chomedey Laval Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi:
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi:
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi: de 9h à 5h du soir

ENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR
POUR COMMANDER DU
MAGASIN OU CATALOGUE